

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Mairie de NANGIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CCAS (2)

Numéro SIRET : 21770327100015

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PROVINS

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	47
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	48
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	51
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	52
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	53
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	56
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	59
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	62
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	63
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	66
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	68
A1.908 - Fonction 8 - Transports	71
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	75
A2.01 - Opérations non ventilables	77
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	78
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	84
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	85
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	86
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	89
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	93
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	96
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	97
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	98
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	101
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	103
A2.938 - Fonction 8 - Transports	106
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	110
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	111
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	115
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	116

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	117
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	119
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	120
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	121
B3.1 - Etat des provisions constituées	122
B3.2 - Etalement des provisions	124
B4 - Etat des charges transférées	125
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	126
B6 - Prêts	127
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	128
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	129
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	129 Bis
B9 - Etat du personnel	130
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	132
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	133
B11.2 - Liste des établissements publics créés	134
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	135
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	136
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	137
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	139
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	140
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	141
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	142

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I
		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	8 990

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1020.75

Informations financières – ratios			Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		1 794,66
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		1 796,77
3	Dépenses d'équipement brut / population		1 330,82
4	Encours de dette / population (2) (3)		540,47
5	DGF / population		155,74
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		52,85 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		99,92 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		61,77 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		12,42 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2023/MARS/018	OBJET : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023 DU BUDGET COMMUNAL - DU BUDGET EAU POTABLE - DU BUDGET ASSAINISSEMENT ET DU BUDGET CENTRE AQUATIQUE
<u>Date du conseil municipal</u> 23/03/2023	
<u>Date de la convocation</u> 17/03/2023	
<u>Date de l'affichage</u> 17/03/2023	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 17 mars 2023.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSSELLE, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Angélique RAPPAILLES, Jules-Armand NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Sylvie POIRIER, Frédéric BRUNOT, Sylvie GALLOCHER, Mohammed KHERBACH, Nathalie COSSERON, Aymeric DUROX.

Étaient absents :

- Armand DE MAIGRET représenté par Nolwenn LE BOUTER
- Luis-José TENTE MARQUES représenté par Angélique RAPPAILLES
- Valérie JACKY
- Nimca CIGE représentée par Dany FAROY
- Cédric CONTENT représenté par Stéphanie SCHUT
- Suzanna MARTINET représentée par Philippe DUCQ
- Mahmut GÜNER représenté par Alban LANSSELLE
- Anne-Laure DE BELLEVILLE représentée par Edith LION
- Michel BILLOUT représenté par Sylvie GALLOCHER
- Guy-Bertrand TCHIKAYA représenté par Mohammed KHERBACH
- Clotilde LAGOUTTE représentée par Nathalie COSSERON

Monsieur Serge HAMELIN est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

VU l'article 107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L2312-1, L 3312-1, L 4312-1, L 5211-36 et L5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat,

VU le rapport d'orientation budgétaire du budget principal de la ville, du budget Eau Potable, du budget Assainissement et du budget Centre aquatique, incluant l'intégration dans le budget communal des budgets annexes suivant lors du passage à la nomenclature M57 ;

- Culturel
- St Antoine

CONSIDERANT qu'il convient de débattre sur les orientations budgétaires au Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (28),

ARTICLE 1 :

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2023 et du rapport ci-annexé pour le budget principal de la ville, intégrant les budgets annexes St Antoine et Culturel au 1^{er} janvier 2023, ainsi que des budget Eau Potable, du budget Assainissement et du budget Centre aquatique.

ARTICLE 2 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans le respect du délai de recours de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 27 MARS 2023

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission
en Sous-Préfecture le 27 MARS 2023
Et de la transmission ou notification
et publication le 27 MARS 2023

Le Maire
Nolwenn LE BOUTER



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230327-2023-MARS-018-DE
Date de télétransmission : 27/03/2023
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023



Nangis

PROJET DE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (R.O.B.) POUR L'ANNEE 2023

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230327-2023-MARS-018-DE
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230327-2023-MARS-018-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Page 31

1 – CONTEXTE GENERAL

1.1- Réglementaire

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit pour les communes de 3 500 habitants et plus, que le maire présente au conseil municipal dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ainsi l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 précise que les collectivités doivent présenter leurs objectifs en matière d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement ainsi que l'évolution du besoin de financement annuel.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)

La préparation du budget communal grâce au Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est obligatoire pour les communes, régions et départements ayant plus de 3 500 habitants. Pour toutes les collectivités locales de plus de 10 000 habitants, il est nécessaire de fournir en plus une analyse des effectifs. Elle doit tenir compte des dépenses de personnel, des salaires et différents avantages, et du temps de travail de chacun des salariés.

Le ROB doit ensuite être transmis à un représentant de l'État. La publication du rapport d'orientation budgétaire se fait ensuite dans les 15 jours, et les usagers sont avertis de son accessibilité à l'hôtel de ville.

Le rapport d'orientation budgétaire est donc un document obligatoire qui permet de faire le point sur les finances locales d'une collectivité et de faire une analyse budgétaire complète. Les élus municipaux utilisent ensuite ce ROB lors du débat d'orientation budgétaire pour affiner les prévisions de leur cycle budgétaire

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est un document présenté sous forme de rapport, qui statue de l'état des orientations budgétaires d'une collectivité locale.

Il comprend donc :

- le plan pluriannuel d'investissement (PPI), avec la prévision des dépenses et des recettes ;
- la fiscalité locale, qui tient aussi compte des hypothèses sur l'évolution des taux ;
- le contexte économique avec les orientations du Projet de Loi des Finances et les dotations de l'État ;
- la gestion et la structure de l'endettement, avec la présentation des différents ratios et indicateurs sur la capacité de désendettement, d'endettement et d'autofinancement de la commune ;
- l'analyse rétrospective de la gestion financière de la collectivité.

Il permet d'adapter le budget d'une collectivité territoriale grâce à des évolutions prévisionnelles concernant ses dépenses et ses recettes. En fonction de la fiscalité, de la tarification, de subventions et autres concours financiers, la commune peut alors statuer sur une estimation budgétaire cohérente.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Le Débat d'Orientation Budgétaire est toujours obligatoire. Simplement, depuis la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015, il doit être appuyé par un rapport d'orientation budgétaire.

Les deux documents sont donc complémentaires.

Le DOB permet aux conseillers municipaux d'obtenir plus d'informations sur la capacité financière de la collectivité et donc de prendre les bonnes décisions budgétaires en fonction de leurs contraintes. Le DOB préalable doit être obligatoirement réalisé dans un laps de temps des 2 mois précédant le vote du budget primitif (la première phase obligatoire du cycle budgétaire annuel).

Tous les conseillers municipaux reçoivent le ROB au minimum 5 jours à l'avance, l'étudient, puis se réunissent lors d'un Conseil Municipal pour définir un équilibre budgétaire.

Le DOB ne donne pas lieu à un vote, mais il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique et obligatoire. Le DOB apparaît dans le compte-rendu de séance.

Le ROB doit être transmis au préfet du département et au président de l'EPCI dont dépend la commune.

1.2- Le contexte économique international

L'inflation mondiale devrait diminuer en 2023 et 2024, dans un contexte de faible croissance économique

Selon les prévisions, la croissance mondiale devrait ralentir de 2,9 % en 2023, avant de remonter en 2024. La croissance de 2023 sera de 0,2 point de pourcentage de plus que ce qui était anticipé dans l'édition d'octobre 2022 des Perspectives de l'économie mondiale (PEM), mais reste inférieure à la moyenne historique (2000–19) de 3,8 %. Le relèvement des taux d'intérêt par les banques centrales pour juguler l'inflation et la guerre menée par la Russie en Ukraine continuent de peser sur l'activité économique. La flambée de COVID-19 en Chine a freiné la croissance en 2022, mais la récente réouverture du pays permet d'envisager une reprise plus rapide que prévu. L'inflation mondiale devrait décliner à 6,6 % en 2023 et à 4,3 % en 2024, mais continuera à dépasser les niveaux enregistrés avant la pandémie (2017–19) d'environ 3,5 %.

Les risques de dégradation des perspectives économiques continuent de dominer, mais se sont atténués depuis l'édition d'octobre 2022 des PEM. Sur le plan positif, un regain lié à la demande comprimée dans de nombreux pays ou une baisse plus rapide de l'inflation sont plausibles. En revanche, l'aggravation de la situation sanitaire en Chine pourrait freiner la reprise, la guerre en Ukraine pourrait s'intensifier et le durcissement des conditions de financement à l'échelle mondiale pourrait accentuer le surendettement. Les marchés financiers pourraient également procéder à des ajustements soudains des prix en réaction à des annonces défavorables concernant l'inflation et les progrès économiques pourraient être entravés en cas d'accroissement de la fragmentation géopolitique.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230327-2023-MARS-018-DE
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230327-2023-APRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Sur fond de crise liée au coût de la vie, la plupart des pays cherchent en priorité à parvenir à une désinflation durable. Compte tenu du risque que présentent le resserrement des conditions monétaires et le ralentissement de la croissance pour la stabilité financière et la stabilité de la dette, un recours aux outils macroprudentiels et un renforcement des cadres de restructuration de la dette s'imposent. Accélérer la campagne de vaccination contre la COVID-19 en Chine permettrait de préserver le redressement économique et aura des retombées positives sur le reste du monde.

Le soutien budgétaire devrait être mieux ciblé sur les personnes les plus touchées par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, et les mesures d'allégement fiscal à grande échelle devraient être supprimées. Une coopération multilatérale plus étroite est primordiale pour préserver les acquis du système multilatéral fondé sur des règles et pour atténuer le changement climatique par la limitation des émissions et l'augmentation des investissements verts.

Dernières projections de croissance des Perspectives de l'économie mondiale

(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)	ESTIMATION		PROJECTIONS
	2022	2023	2024
Production mondiale	3,4	2,9	3,1
Pays avancés	2,7	1,2	1,4
États-Unis	2,0	1,4	1,0
Zone euro	3,5	0,7	1,6
Allemagne	1,9	0,1	1,4
France	2,6	0,7	1,6
Italie	3,9	0,6	0,9
Espagne	5,2	1,1	2,4
Japon	1,4	1,8	0,9
Royaume-Uni	4,1	-0,6	0,9
Canada	3,5	1,5	1,5
Autres pays avancés	2,8	2,0	2,4
Pays émergents et pays en développement	3,9	4,0	4,2
Pays émergents et pays en développement d'Asie	4,3	5,3	5,2
Chine	3,0	5,2	4,5
Inde	6,8	6,1	6,8
Pays émergents et pays en développement d'Europe	0,7	1,5	2,6
Russie	-2,2	0,3	2,1
Amérique latine et Caraïbes	3,9	1,8	2,1
Brazil	3,1	1,2	1,5
Mexique	3,1	1,7	1,6
Moyen-Orient et Asie centrale	5,3	3,2	3,7
Arabie saoudite	8,7	2,6	3,4
Afrique subsaharienne	3,8	3,8	4,1
Nigeria	3,0	3,2	2,9
Afrique du Sud	2,6	1,2	1,3
Pour mémoire			
Pays émergents et pays à revenu intermédiaire	3,8	4,0	4,1
Pays en développement à faible revenu	4,9	4,9	5,6

Source : FMI, Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2023

Note : Pour l'Inde, les données et projections sont présentées par exercice budgétaire, et l'exercice 2022/23 (qui commence en avril 2022) apparaît dans la colonne 2022. Les projections de croissance de l'Inde sont de 5,4 % en 2023 et de 6,8 % en 2024 (années civiles)

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

IMF.org

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230327-2023-MARS-018-DE
Date de télétransmission : 17/03/2023
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Page 4 sur 31

1.3- Le contexte économique national

La crise énergétique et l'inflation, en partie liées à la guerre en Ukraine, marquent la loi de finances initiale (LFI) pour 2023:

Dans un environnement international moins porteur, **la croissance de l'économie française resterait dynamique en 2022 (+2,7 %) et résisterait en 2023 (+1,0 %) ;**

Après un rebond de l'économie particulièrement marqué en 2021, qui a fait de la France le grand pays européen où l'activité a le plus vite rattrapé son niveau d'avant la crise sanitaire, l'invasion russe en Ukraine a assombri les perspectives économiques, en entraînant **une forte hausse des prix des matières premières, un rebond des tensions d'approvisionnement et une augmentation de l'incertitude.**

Face à ces chocs, l'économie française a montré sa capacité de résilience : après un recul au 1^{er} trimestre 2022 (-0,2 %) en lien avec une nouvelle vague épidémique, l'activité a fortement progressé au 2^{ème} trimestre (+0,5 %), portant l'acquis de croissance pour 2022 à +2,5 %.

L'activité continuerait de croître sur le reste de l'année, comme l'indiquent les derniers indicateurs conjoncturels : en août, le PMI indiquait une activité toujours en progression bien qu'en ralentissement, alors que le climat des affaires de l'Insee était stable et supérieur à la normale, suggérant une croissance dynamique au 3^e trimestre.

De plus, les mesures de soutien au pouvoir d'achat adoptées à l'été permettraient de soutenir la consommation des ménages au 2nd semestre. En moyenne annuelle, le pouvoir d'achat serait préservé malgré la hausse de l'inflation.

L'inflation en France comme nous l'indiquions en 2021 s'est envolée à 5,2% en moyenne sur l'année 2022 a annoncé l'Insee ce vendredi. Et la hausse pourrait se poursuivre en 2023 avec un pic atteint en début d'année. La faute, notamment, à un bouclier tarifaire moindre qui risque de maintenir les prix de l'énergie à un niveau élevé pendant une grande partie de l'année.

2022 restera incontestablement l'année du retour de l'inflation. Après des années de relative stabilité des prix, la reprise post-covid en 2021 et l'éclatement de la guerre en Ukraine depuis février ont propulsé l'indice des prix à la consommation à des niveaux inédits depuis plusieurs décennies. Les derniers chiffres de l'Insee dévoilés ce vendredi 13 janvier indiquent que l'inflation n'a ralenti que très légèrement en décembre dernier, à 5,9% contre 6,2% en novembre.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 6,0 % en janvier 2023, après +5,9 % le mois précédent. Cette légère hausse de l'inflation serait due à l'accélération des prix de l'alimentation et de ceux de l'énergie. Les prix des produits manufacturés augmenteraient au même rythme que le mois précédent. Les prix des services ralentiraient sur un an.

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,4 % en janvier 2023, après -0,1 % en décembre. Les prix de l'énergie rebondiraient du fait de la hausse des prix des produits pétroliers, en partie due à la fin des remises sur les carburants, et de celle, encadrée, des prix du gaz. Les prix de l'alimentation accéléreraient et ceux des services seraient stables. Les prix des produits manufacturés se replieraient en raison des soldes d'hiver.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 7,0 % en janvier 2023, après +6,7 % en décembre. Sur un mois, il croîtrait de 0,4 %, après -0,1 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2023 (p)	janvier 2022	décembre 2022	janvier 2023 (p)
Ensemble IPC*	10000	2,9	5,9	6,0
Alimentation	1620	1,5	12,1	13,2
- Produits frais	240	4,0	9,3	9,8
- Autre alimentation	1380	1,1	12,6	13,8
Tabac	193	-0,1	0,3	0,2
Énergie	918	19,9	15,1	16,3
Produits manufacturés	2305	0,6	4,6	4,6
Services	4964	2,0	2,9	2,6
Ensemble IPCH**	10000	3,3	6,7	7,0

- (p) données provisoires
- *: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé
- Champ : France
- Source : Insee – indices des prix à la consommation

L'activité progresserait ainsi de +2,7 % en moyenne annuelle en 2022, une prévision revue à la hausse par rapport à celle du PLFR 2022. L'inflation (au sens de l'IPC) s'établirait en 2022 à +5,3 % en moyenne annuelle (après +1,6 % en 2021).

Elle aurait été plus élevée sans les mesures prises par le Gouvernement : le bouclier tarifaire sur le gaz et électricité et la remise sur les carburants permettraient ainsi de diminuer d'un peu plus de 2 points l'inflation en moyenne annuelle via une moindre hausse des prix de l'énergie.

Cela permet à la France d'afficher en août l'inflation la plus basse de tous les pays de l'Union européenne : elle s'établit, au sens de l'IPCH, à +6,6 % contre +10,1 % en moyenne dans l'UE. En 2023, la croissance de l'activité s'établirait à +1,0 %. Elle serait freinée par la normalisation de la politique monétaire, un environnement international moins porteur et l'impact des prix toujours élevés de l'énergie.

Le niveau élevé des stocks de gaz et la baisse de la demande permise par les mesures de sobriété, ainsi que la diversification de nos approvisionnements, permettraient d'éviter les coupures de gaz et d'électricité à l'hiver. L'activité serait principalement soutenue par la consommation, qui bénéficierait

des mesures de soutien au pouvoir d'achat et d'une légère baisse du taux d'épargne qui reste cependant supérieur à son niveau d'avant-crise.

L'investissement des entreprises continuerait de progresser malgré l'incertitude économique et la hausse des taux, grâce à la préservation du taux de marge, qui est soutenu par la première partie de la suppression de la CVAE.

Les échanges extérieurs décélèreraient en lien avec le ralentissement de l'économie mondiale.

L'inflation diminuerait en 2023, à +4,2 % en moyenne annuelle.

Elle serait encore élevée en glissement annuel au début 2023 et refluerait ensuite progressivement, pour atteindre un niveau proche de +3 % à la fin 2023. Les prix de l'énergie ralentiraient après la forte hausse observée en 2022, grâce au maintien du bouclier tarifaire.

La croissance prévue par le Gouvernement pour 2022 est proche de celle publiée par l'Insee dans son point de conjoncture du 7 septembre (+2,6 %) et de celle publiée par la Banque de France dans ses projections macroéconomiques de septembre.

Pour 2023, la prévision de croissance du FMI de juillet prévoit +1,0 %. Les prévisions sont très dépendantes des hypothèses faites sur l'évolution de la situation géopolitique, sur les prix et l'approvisionnement en énergie, ainsi que sur les mesures de politiques publiques retenues, qui ne sont pas systématiquement explicitées.

Le scénario dont les hypothèses se rapprochent le plus du PLF, notamment sur les évolutions de TRV, correspond à **une croissance de 0,8 %**. **Les aléas autour de ce scénario sont particulièrement élevés.** L'aléa principal est lié à l'évolution du conflit en Ukraine et ses conséquences. Le scénario intègre l'effet négatif sur l'activité des prix de gros de l'énergie (pétrole, gaz, électricité) restant à des niveaux exceptionnellement hauts en 2022 comme en 2023 et d'une incertitude élevée. Il prend aussi en compte la sobriété nécessaire pour maintenir l'approvisionnement à l'hiver. Il n'intègre pas de rupture majeure d'approvisionnement en énergie à l'hiver 2022-2023, en France et à l'étranger. Il repose sur un scénario international d'atterrissage sans heurt pour la majorité des grands pays partenaires de la France, hormis le Royaume-Uni, un scénario partagé par les organisations internationales et conforté par la baisse des tensions d'approvisionnement et des prix des matières premières, hors gaz, sur les derniers mois. Un scénario de ralentissement plus marqué demeure possible, notamment pour les pays plus fortement dépendants du gaz russe. À l'inverse, l'impact positif des plans de soutien allemand et britannique, annoncés après le bouclage du scénario international, n'est pas pris en compte et serait de nature à soutenir davantage l'activité. La prévision repose également sur certaines hypothèses laissant la place à des aléas positifs, comme la baisse très progressive du taux d'épargne des ménages, qui serait encore largement au-dessus de son niveau d'avant crise en 2023 et pourrait diminuer plus vite, ou un rattrapage très progressif des pertes de performance à l'export qu'a connues la France en 2020 et 2021, qui pourrait être plus rapide ou plus fort.

Le PLF 2023 poursuit également le déploiement de France 2030, pour préparer l'avenir et renforcer le potentiel de croissance, **en accélérant la transition écologique**, en favorisant l'investissement, l'innovation et en assurant la souveraineté numérique et industrielle.

Au total, après avoir atteint un niveau inédit de 9,0 % du PIB en 2020 puis s'être réduit en 2021 (à 6,5 % du PIB), **le déficit public** continue sa diminution avec une prévision à 5,0% en 2022 malgré l'impact des mesures d'ampleur prises face à la hausse des prix, grâce notamment à la poursuite du rebond de l'activité, avec une croissance réelle prévue (+2,7 %) deux fois plus importante que la croissance potentielle (+1,35 %), à la diminution par rapport à 2021 des mesures de soutien d'urgence sanitaire, et enfin à l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires, plus dynamique que l'activité (élasticité de 1,5).

Le ratio de dépense poursuit sa baisse en 2022 et en 2023, à 57,6 % du PIB et 56,6 % du PIB respectivement.

Le taux de prélèvements obligatoires amorcerait une nouvelle baisse à partir de 2023, passant de 45,2 % du PIB en 2022 à 44,7% en 2023, notamment grâce à la poursuite des mesures de baisse des impôts payés par les entreprises et les ménages.

S'agissant des entreprises, les principales mesures fiscales adoptées ont permis de stimuler leur compétitivité, via une réduction des coûts des facteurs de production (capital, travail). Il s'agit notamment de la transformation du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) en baisse pérenne de cotisations, de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés ou encore de la réduction des impôts de production dans le cadre du plan de relance. Sur le nouveau quinquennat (2022-2027), le Gouvernement poursuivra la baisse des prélèvements obligatoires.

Afin de renforcer la compétitivité des entreprises, l'activité et l'attractivité de l'économie française, le Gouvernement continuera d'alléger et de simplifier la fiscalité des entreprises. Après la réduction pérenne des impôts de production dans le cadre de « France Relance », le Gouvernement porte une suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sur deux ans, qui est intégralement prévue dans le PLF 2023.

Sur Le périmètre des dépenses de l'État, le montant des crédits est de 480 Md€ en 2023, en nette baisse par rapport au niveau issu de la loi de finances rectificative du 16 août 2022.

Il évolue sur la période de programmation couvert par la LFPF à 485 Md€ en 2024, 496 Md€ en 2025, 501 Md€ en 2026 et 509 Md€ en 2027. Cette dynamique contenue, normalisée par rapport aux récentes années de crise, intègre le financement des engagements présidentiels et gouvernementaux dans une trajectoire soutenable, cohérente avec l'engagement d'un retour sous les 3 % de déficit en 2027.

Concernant les recettes de l'État, elles résisteraient et bénéficieraient du rebond de l'activité en 2022-2023. Ainsi, pour 2022, les recettes fiscales nettes s'établiraient à 315,1 Md€, en hausse de +27,6 Md€ par rapport à la prévision de la LFI 2022 et de +3,6 Md€ par rapport à la LFR 1, notamment en raison de la dynamique de recettes effectives constatées à fin juillet. Les recettes non fiscales seraient en hausse de +4,8 Md€ par rapport à la LFI 2022, portées par le dynamisme des dividendes et recettes assimilées ainsi que par la signature d'une convention judiciaire d'intérêt public avec une entreprise de la restauration rapide.

En 2023, les recettes de l'État seraient à nouveau en hausse de +5,0 Md€ par rapport à 2022. Cette augmentation tient à la hausse des recettes non fiscales qui s'amélioreraient de 5,8 Md€, essentiellement en raison du financement par l'Union européenne du plan de relance.

En revanche, les recettes fiscales nettes s'établiraient à 314,3 Md€, soit une légère diminution de -0,8 Md€ par rapport à 2022, principalement portée par la diminution de la taxe sur la valeur ajoutée (-4,7 Md€), et de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (-1,2 Md€) en raison de la hausse des transferts à des tiers, ainsi que par la baisse de l'impôt sur les sociétés (-3,7 Md€). Par ailleurs, le solde des comptes spéciaux serait globalement stable en 2022 mais se dégraderait de -4,3 Md€ en 2023, essentiellement en raison de la dégradation de -4,0 Md€ sur le compte de concours financiers « Avances aux collectivités territoriales » en raison notamment de la suppression en deux ans de la CVAE et la compensation de la nationalisation des taxes locales sur la consommation finale d'électricité. Sous ce double effet de ralentissement de la dépense et de dynamique des recettes, le solde budgétaire s'améliorerait sensiblement en 2023.

Par rapport à la prévision de solde 2022, qui s'établirait à -172,6 Md€ en tenant compte des crédits ouverts en cours d'année pour protéger les ménages et les entreprises face aux hausses de prix, le solde budgétaire 2023 serait en amélioration de +14,1 Md€, à -158,5 Md€.

Les budgets des ministères et les effectifs publics

Quasiment tous les budgets ministériels sont en hausse. **Les budgets des ministères des armées, de l'intérieur et de la justice bénéficient d'une nouvelle augmentation.** À l'Éducation nationale, des crédits sont budgétés pour revaloriser les salaires des enseignants et des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) (+10% à la rentrée 2023).

Au total, plus de 10 000 postes supplémentaires de fonctionnaires pour l'État et ses opérateurs sont prévus en 2023. Ils viendront principalement renforcer les effectifs des ministères régaliens (intérieur, justice et armées) et de l'éducation nationale (+2 000 postes. 2 000 postes d'enseignants seront supprimés et 4 000 postes d' AESH seront créés).

Afin de retracer l'ensemble des dépenses de l'État relatives aux prestations des cabinets de conseils, le gouvernement devra présenter tous les ans un rapport en annexe du projet de loi de finances. Ce nouveau jaune budgétaire a été créé par un amendement gouvernemental. Une loi adoptée après recours au 49.3

Les mesures pour les particuliers

Les ménages vont continuer à bénéficier en 2023 du bouclier tarifaire énergétique. La hausse des tarifs de gaz et d'électricité est limitée à 15% (contre 4% en 2022). Sans ce bouclier, la hausse aurait dépassé les 100%.

Une indemnité carburant pour les travailleurs prend le relais, en 2023, de la remise à la pompe qui s'achève le 31 décembre 2022. Cette indemnité de 100 euros sera versée en une seule fois aux dix millions de Français aux revenus modestes qui utilisent leur voiture ou leur moto pour se rendre au travail. Un milliard d'euros est budgété pour ce dispositif.

Pour soutenir l'économie, toutes les entreprises continuent d'être aidées (guichet d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz....).

L'effort de rénovation énergétique des logements privés est poursuivi. Le dispositif MaPrimeRénov' Sérénité est renforcé et le dispositif MaPrimeRénov' est davantage orienté vers les opérations de rénovation plus performantes.

Le gouvernement devra, en outre, présenter tous les ans, en annexe du projet de loi de finances, un rapport présentant l'effort financier de l'État en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments. Il s'agit de donner plus de visibilité à cette politique publique.

Le verdissement du parc automobile est soutenu, notamment pour lancer mi-2023 le nouveau dispositif de **leasing social** (location de voiture électrique à 100 euros par mois pour les foyers modestes). Un fond de 250 millions d'euros finance le plan vélo, annoncé en septembre 2022. Sur amendement des sénateurs, le **crédit d'impôt en faveur des bornes de recharge électrique privées** est prolongé jusqu'à fin 2025. Des recettes supplémentaires ont par ailleurs été votées pour les lignes à grande vitesse (LGV), à l'initiative du Sénat.

Les mesures pour l'emploi et les entreprises

Pour atteindre un million d'entrées en alternance d'ici 2027, France compétences, qui finance l'apprentissage, bénéficie d'un financement exceptionnel de deux milliards d'euros. De nouveaux crédits sont ouverts pour assurer le maintien en emploi des salariés. Ce budget doit permettre également de démarrer des actions pour accompagner la préfiguration de France Travail, futur guichet unique pour les demandeurs d'emploi.

Afin d'assurer une meilleure maîtrise des dépenses liées au **compte personnel de formation (CPF)**, un amendement du gouvernement a posé le principe d'une **participation des salariés au financement de leurs formations**.

Concernant les entreprises, la **contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)** sera **supprimée sur deux ans, en 2023 et en 2024**. La suppression de cet impôt de production, créé en 2010, vise à accroître la compétitivité des entreprises, notamment industrielles.

Les prêts garantis par l'État "résilience" sont prolongés jusqu'à fin 2023. Le PLF facilite, en outre, la constitution par les entreprises de "captive de réassurance". Ces dernières sont des structures d'auto-

réassurance, qui leur permettent d'obtenir des offres d'assurance auprès d'assureurs professionnels en réassurant elles-mêmes une partie des risques couverts.

Les mesures écologiques.

Les PME bénéficient également d'un crédit d'impôt pour leurs dépenses 2023-2024 de rénovation énergétique.

1.4- Les mesures en direction des collectivités territoriales

Les finances publiques locales, en nette amélioration depuis 2021, devraient résister à la montée de l'inflation. Les principaux indicateurs montrent que la situation financière des collectivités locales s'est rétablie en 2021 par rapport à 2020 et même améliorée par rapport à 2019.

En 2021, leur épargne brute (solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, qui constitue leur capacité d'autofinancement) a augmenté de 19,0 % par rapport à 2020 et de 6,0 % par rapport à 2019.

La progression de leur épargne nette (épargne brute de laquelle sont déduits les intérêts de leur dette, indicateur de la capacité réelle d'investissement) est encore d'avantage marquée : +35,0 % par rapport à 2020, +10,1 % par rapport à 2019. Le solde de leur compte au Trésor, témoignant de leur trésorerie, atteint 56,6 Md€, contre 49,4 Md€ en 2020 et 43,9 Md€ en 2019. Malgré la persistance de difficultés spécifiques, cette amélioration d'ensemble est visible dans chacune des strates. L'épargne brute progresse ainsi dans le bloc communal (+10,9 % en 2021 par rapport à 2020), dans les départements (+44,2 %) et dans les régions (+13,9 %). L'épargne nette augmente respectivement de 16,8 %, 70,7 % et 50,2 % par rapport à 2020. Fin 2021, le solde du compte au Trésor est supérieur de 5,6 Md€ à son niveau de 2019 dans le bloc communal, de 4,9 Md€ dans les départements et de 2,1 Md€ dans les régions. Si la situation financière des collectivités est plus incertaine du fait de l'inflation en 2022, l'État est présent pour aider celles qui sont mises en difficulté. Dans ce contexte, la loi de finances rectificatives (LFR) 1 a prévu une enveloppe de 570 M€ pour les collectivités en 2022 (430 M€ pour le bloc communal, 120 M€ pour les départements, 18 M€ pour les régions).

Au 31 août 2022, l'épargne brute et l'épargne nette des collectivités sont ainsi positives, même si elles demeurent moins élevées que le point haut de 2021.

Les recettes restent dynamiques (en particulier +8,7 % de prévision de dynamique de TVA dans le projet de loi de finances rectificatives, +3,4 % de revalorisation des bases, +7,6 % de DMTD au 31 juillet). Le solde du compte au Trésor progresse d'environ 7 Md€ par rapport au 31 août 2021 et atteint 60,8 Md€.

Les concours financiers de l'État aux collectivités locales connaissent une nouvelle progression en 2023 de plus de 1 Md€. À périmètre constant, les concours financiers de l'État à destination des collectivités territoriales progressent, dans le PLF pour 2023, de + 1,1 Md€ par rapport à la loi de finances initiale (LFI) pour 2022 et de + 1,4 Md€ hors mesures de relance et mesures ponctuelles instituées en 2022. Le PLF 2023 porte notamment 430 M€ dédiés au dispositif de compensation des effets induits par l'inflation sur les dépenses de fonctionnement des collectivités au titre de l'exercice 2022. La compensation intégrale, pérenne et dynamique aux collectivités locales de la suppression de la CVAE

Les dispositifs d'aide face au choc énergétique

Le budget 2023 poursuit ou instaure plusieurs dispositifs afin d'aider les ménages, les entreprises et les collectivités locales à régler leurs dépenses énergétiques.

Les très petites entreprises (TPE), les plus petites communes et les structures d'habitat collectif (EHPAD, résidence autonomie...) sont également éligibles au bouclier tarifaire.

Le coût net des boucliers tarifaires est estimé à 21 milliards d'euros (contre 15 milliards initialement).

Pour protéger les collectivités locales, le filet de sécurité de 2022 est reconduit et élargi. Il représente un coût de deux milliards d'euros et devrait concerner entre 21 000 à 28 000 collectivités dont la situation financière s'est dégradée du fait de la hausse des prix énergétiques.

Un amortisseur électricité a, en outre, été créé par un amendement du gouvernement à destination de toutes les petites et moyennes entreprises (PME), des associations, des collectivités et des établissements publics non-éligibles au bouclier tarifaire. Cet amortisseur doit permettre de prendre en charge environ 20% de leurs factures totales d'électricité. Il est applicable au 1er janvier 2023 pour un an.

Pour financer en partie ces dépenses, le gouvernement a, lors de la discussion budgétaire, transposé deux mécanismes européens. Une **"contribution temporaire de solidarité" de 33%**, applicable au secteur du raffinage, est créée. Son rendement est estimé à 200 millions d'euros. De plus, la **"rente" exceptionnelle des producteurs d'énergie sera taxée.** Le dispositif, qui pourrait rapporter au moins **11 milliards d'euros à l'État en 2023**, permettra de taxer les bénéfices réalisés par les producteurs d'énergie lorsqu'ils vendent l'électricité au-dessus d'un certain prix le **mégawattheure, selon la technologie (par exemple 90 euros pour le nucléaire et 100 pour l'éolien).**

La dotation globale de fonctionnement (DGF)

Augmente de 320 millions d'euros en 2023. Les sénateurs, ont défendu, sans succès, son indexation sur l'inflation.

Pour compenser le produit de la CVAE des entreprises, les départements, les communes et les intercommunalités se voient attribuer une fraction de la TVA, affectée à un fonds national d'attractivité économique des territoires.

Conformément aux engagements pris par le Président de la République, et dans l'objectif de soutien de l'activité économique et de reconquête industrielle, le PLF pour 2023 poursuit l'allègement des impôts de production initié en 2021, en prévoyant la suppression totale de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). En cohérence avec les objectifs de maîtrise des finances publiques fixés pour les années 2022-2027, il propose de procéder à cette suppression en deux fois : en 2023, la cotisation due par les entreprises redevables sera diminuée de moitié avant une suppression totale en 2024. La perte de recettes induite par cette suppression sera compensée aux collectivités territoriales dès le 1er janvier 2023 par l'affectation d'une fraction de taxe sur la valeur ajoutée, égale à la moyenne de la CVAE perçue au titre des années 2020, 2021 et 2022. Par ailleurs, afin de maintenir l'incitation, pour les collectivités territoriales, à attirer de nouvelles activités économiques sur leur territoire, la dynamique annuelle de cette fraction de TVA sera affectée à un fonds national d'attractivité économique des territoires dont les modalités de répartition, tenant compte du dynamisme économique de leurs territoires respectifs, seront arrêtées à l'issue d'une concertation avec les collectivités locales. Enfin, la perte de recettes découlant de la suppression des frais de gestion de CVAE bénéficiant aux régions sera compensée à ces collectivités par l'institution d'une dotation budgétaire dont le montant sera égal au montant des frais perçus par elles en 2022.

Un fonds d'accélération écologique dans les territoires doté de deux milliards d'euros, aussi appelé **"fonds vert"**, doit venir soutenir les projets de transition écologique des collectivités locales. Ce fonds soutient notamment la performance environnementale des collectivités (rénovation des bâtiments publics...), l'adaptation des territoires au changement climatique (risques naturels...) et l'amélioration du cadre de vie (friches, mise en place des zones à faible émission...).

Dans le cadre du **second "plan covoiturage"** de l'État, 50 millions d'euros du fonds vert sont versés en 2023 aux collectivités pour la construction d'infrastructures de covoiturage (**voies réservées, aires...**) et

Accusé de réception en préfecture
07-2178381-20230408-2023-018-DE
Accusé de réception en préfecture
07-2178381-20230408-2023-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

50 autres millions cofinancent à hauteur de 50% les incitations financières accordées aux covoitureurs par les collectivités organisatrices de mobilité.

Une aide exceptionnelle de 300 millions d'euros a été ajoutée par le gouvernement en faveur des collectivités qui organisent des transports publics, dont 200 millions pour Ile-de-France Mobilités (afin d'éviter une hausse de 20%, voire 33% du passe Navigo).

Pour favoriser les locations à l'année dans les zones touristiques en faveur des locaux et des travailleurs, la loi de finances étend le nombre de communes autorisées à majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et celle sur les logements vacants. Le périmètre des "zones tendues" va concerner près de 4 000 nouvelles communes. La liste sera fixée par décret.

La LPFP pour les années 2023 à 2027 prévoit d'associer les collectivités locales à la maîtrise de la trajectoire des finances publiques Afin d'associer les collectivités territoriales à la maîtrise des finances publiques, la LPFP reconduit l'objectif qui figurait dans la LPFP pour les années 2018 à 2022 d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) de l'ensemble des collectivités. En raison du contexte marqué par la reprise de l'inflation, l'objectif de DRF sera désormais évolutif et correspondra à une limitation de la progression des dépenses de fonctionnement des collectivités au niveau du taux d'inflation minoré de 0,5 point. La LPFP institue également un nouvel instrument permettant de garantir la contribution des collectivités territoriales à la maîtrise des finances publiques. À la différence des « contrats de Cahors », ce nouvel instrument se fonde sur la confiance et confie aux collectivités, organisées au sein de chacune des catégories (bloc communal, départements et régions), le soin d'établir les conditions d'atteinte de l'objectif global d'évolution des dépenses. En cas de dépassement de l'objectif de DRF par la catégorie dans son ensemble, une limitation à l'accès aux dotations de soutien à l'investissement de l'État ainsi qu'au futur fonds de transition écologique, prévu dans le projet de loi de finances (PLF) pour 2023, pourra être décidée pour les collectivités ayant contribué au dépassement de l'objectif. Ces collectivités seront alors, et ce jusqu'à la fin de la période de programmation, soumises à un accord de retour à la trajectoire, qui sera négocié au niveau local avec le représentant de l'État. Cet accord fixera un objectif individualisé d'évolution des DRF tenant compte de la situation de la collectivité. Si cet objectif est dépassé à nouveau, la collectivité pourra être soumise à une reprise correspondant à 75 % de l'écart constaté par rapport à l'objectif, voire à 100 % si la collectivité a refusé l'accord de retour à la trajectoire. Ce nouvel instrument concernera toutes les collectivités dont les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au sein du budget principal sont supérieures à 40 M€. La LPFP fixe également la trajectoire des concours financiers de l'État aux collectivités La trajectoire des concours financiers de l'État aux collectivités locales sera fixée pour la période du budget quinquennal. Le périmètre des concours plafonnés comprendra les prélèvements sur recettes à l'exclusion du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), les crédits budgétaires de la mission « Relations avec les collectivités territoriales » (RCT) ainsi que la fraction de TVA affectée aux régions en substitution de leur dotation globale de fonctionnement (DGF). Les régions bénéficient de l'intégralité de la dynamique de la fraction de TVA qui leur a été affectée.

LES ORIENTATIONS DES BUDGETS 2023

La crise énergétique aura des conséquences importantes sur les budgets. Elle obligera à réduire les dépenses de fonctionnement « projet » pour absorber l'augmentation de ces postes, et ce, malgré les mesures prises dans le cadre du plan de sobriété énergétique.

L'inflation impactera également de manière significative les dépenses liées aux matériaux, alimentations, réévaluation des marchés ...

L'état bâtementaire et des voiries, non entretenus depuis des années, obligera à une augmentation conséquente de ces postes aussi bien en investissement qu'en fonctionnement pour une remise à niveau urgente ainsi que leur rénovation énergétique afin de limiter les conséquences environnementales et financières à venir.

Le renforcement de la sécurité : le budget sera également abondé, notamment en investissement pour déployer une nouvelle phase de pose de caméras de vidéoprotection.

Une ville propre : le budget de fonctionnement sera augmenté afin de renforcer le nettoyage de la ville (location balayeuse...) ainsi que le budget d'investissement (poubelles avec cendriers...) afin de mettre en place un plan propreté.

Une administration qui se modernise : l'année 2023 sera consacrée également à la mise en place d'outils métiers permettant de fluidifier l'accueil, la réponse à l'habitant mais également la gestion administrative des dossiers.

Des grands travaux : l'année 2023 sera consacrée à la mise en œuvre des dossiers étudiée en 2022 (éclairage publics, poursuite de la rénovation de l'église...). Des études seront lancées concernant la rénovation énergétique des bâtiments et notamment des équipements sportifs. Une parcelle sera acquise pour la construction du futur gymnase. Après la réalisation de la rue Noas, un grand plan de rénovation des voiries sera également mis en œuvre sur une 2^{ème} phase. Les études du schéma directeur d'assainissement seront également mises en œuvre.

Transparence et lisibilité : après un contrôle de gestion interne, nous nous sommes aperçus que, depuis de très nombreuses années, les budgets annexes n'étaient pas représentatifs de leurs coûts réels et donc non transparents.

Les frais de personnels étaient sous évalués et les charges, notamment les fluides, pris en charge en grande partie sur le budget principal de la collectivité.

Afin de rendre visible aux élus et aux administrés le coût réel, les budgets seront abondés au plus proche de la réalité.

Les budgets annexes rembourseront également le budget principal des frais non facturés, car risquant de mettre ceux-ci en déficit, par les excédents générés.

Le tout sans augmentation d'impôts sachant que nous sommes à mi-chemin de notre engagement.

2 – BUDGET PRINCIPAL 2023

Avec la mise en place de la M57, les rattachements n'ont pas pu se générer d'un exercice sur l'autre. Aussi, les dépenses et les recettes de fonctionnement non régularisées en décembre 2022 seront constatées sur l'exercice 2023.

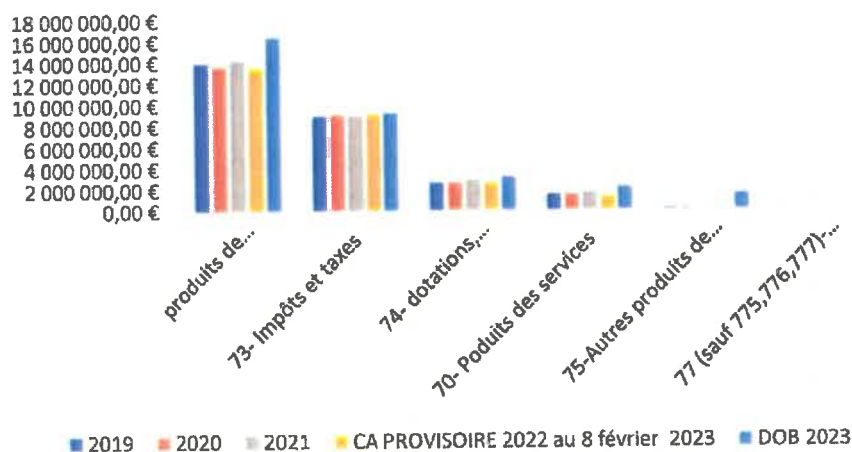
Cela explique l'augmentation des dépenses sur le ROB 2023 puisqu'il prend en compte :

- Les rattachements de fin d'année 2022
- L'intégration des budgets annexes de la culture et Saint Antoine

2.1 – Les recettes de fonctionnement

= 18 860 281.82€

Evolution des recettes de fonctionnement



002 : affectation du résultat de fonctionnement 2022 = 1 751 198.24€.

Les économies réalisées sur la section de fonctionnement en vue de provisionner la renégociation de la convention d'aménagement de la ZAC de la grande plaine ainsi que la renégociation des emprunts atteint un résultat cumulé d'1 751 198.24€ (résultat reporté 2021 = 554 423€ + résultat prévisionnel 2022 = 727 252.71€).

Il sera donc proposé d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement 2022 au budget de fonctionnement afin de couvrir en grande partie ces dépenses exceptionnelles de fonctionnement.

13 : Atténuation de charges = 240 997.86€.

Les recettes prévisionnelles sont évaluées sans modification par rapport au réalisé 2022.

70 : produits des services = 2 182 015€ (+43.34% par rapport au réalisé 2022)

L'augmentation des recettes prévisionnelles est liée à :

1. L'abondement liée à la régularisation des refacturations de charges de personnel des budgets annexes :
 - 120 227€ sur le budget assainissement (une partie de 2022 à régulariser +2023)
 - 348 312€ de régularisation de la piscine (une partie de 2022 à régulariser +2023)
 - 517 403€ sur le budget CCAS incluant la part de la Résidence du château
 - 189 559€ pour le budget eau (2 années de régularisation : 2020 et 2021).
2. L'intégration des recettes du budget annexe de la culture

73 : impôts et taxes = 9 243 405€ (+0.86% par rapport réalisé 2022)

1. Les taux fiscaux communaux seront maintenus à l'identique (-4,9 % par rapport à 2020).
2. La taxe sur l'électricité qui nous est imposée est réévaluée en fonction de l'inflation de +10%

74 : Dotations et participations = 3 359 467.59€ (+26.91% par rapport réalisé 2022)

1. Par prudence, la DGF sera budgétée au même niveau
2. Intégration des subventions de fonctionnement du budget annexe de la culture
3. Versement du bouclier énergie pour l'année 2022 à hauteur de 321 060€
4. La dotation pour le recensement pour 16 000€

75 : Autres produits de gestion courante = 1 517 197€ (+716.92% par rapport réalisé 2022)

1. Réévaluation des loyers selon l'indice 2023 = + 3.5%
2. Excédents des budgets annexes* = 1 187 260.04€ (culture : 121 798.76€ + eau : 592 792.76€ + RFPA : 472 669.12€) *reversement prévu par le 3° des articles R 2221-48 et 90 du CGCT

76 : Produits financiers = 0€

77: Produits exceptionnels = 36 000€

42: Opérations d'ordre entre sections = 530 000€

1. Il est prévu un apurement des amortissements des subventions.

2.2 – Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles

= 18 860 281.82€

11 : Les charges à caractère général = 4 691 772.98€ (+99.24% par rapport réalisé 2022)

La tendance sera à la hausse au regard de l'inflation, du prix des matériaux et de l'énergie qui impacteront fortement les économies réalisées par ailleurs.

Les comptes qui présenteront une augmentation la plus importante seront impactés par :

Les dépenses de fluides (électricité et gaz)

Il est à noter que les dépenses des budgets annexes seront totalement affectées aux budgets concernés (piscine, CCAS, FRPA) .

Le plan de sobriété énergétique = une facture baissée de 476 740.25€

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230327-2023-MARS-018-DE
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230413-2023-AVRIL-084-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Il sera pris en compte le maintien du hors gel des bâtiments non occupés.

Pour le budget principal, une économie liée au (hors piscine et éclairage public) de 327 131,62€ :

60612- Electricité = 432 326.93 € (+101 000€, +23.24%, par rapport au réalisé 2022)

Nous provisionnerons à hauteur de 280€ le MWH (avec le bouclier énergie) pour les bâtiments communaux et l'éclairage public (354 890.93€).

Sans fermeture des bâtiments énergivores, la commune aurait dû budgéter 392 909.44€ + 137 503.24€ d'éclairage public soit 530 412.68€.

Le passage en LED de l'éclairage public dans le courant 2023 permettra d'économiser 70 % d'énergie de moins.

Sans les mesures prises dans le cadre du plan de sobriété, la crise énergétique aurait pu générer une augmentation supplémentaire de 177 005.85€.

60621- gaz = 460 273.17€ (+257 306.08€, +55.90%, par rapport au réalisé 2022)

Nous provisionnerons 3 mois à 103€ le MWH + 9 mois à 180€ le MWH (avec le bouclier énergie) pour les bâtiments communaux.

Sans fermeture des bâtiments énergivores, la commune aurait dû budgéter 569 496,99€

Sans les mesures prises dans le cadre du plan de sobriété, la crise énergétique aurait pu générer une augmentation supplémentaire de 150 125.77€.

L'ensemble des dépenses liées à la piscine seront basculées sur le budget annexe.

L'inflation sur le coût des matières premières

60623- alimentation

Lié à l'inflation et à l'augmentation du marché.

60631- fournitures d'entretien

+30% en moyenne sur les produits (ex : +45% sur les sacs poubelles).

60632- fournitures de petit équipement

+20% en moyenne sur les matières premières.

Une remise à niveau du matériel et des bâtiments vétustes

6135- locations (+29.6% par rapport au réalisé 2022)

Ce budget sera augmenté dans le cadre du plan propreté de la ville pour la location d'une balayeuse et d'un aspirateur ou à travers la mutualisation avec l'intercommunalité.

615221- entretien des bâtiments (+ 453 589.11€ par rapport au réalisé 2022)

Afin de mettre en conformité les bâtiments communaux concernés par :

- du matériel obsolète,
- des réparations à effectuer d'urgence,
- des commissions de sécurité à rattraper depuis 10 ans avec des levées de réserve,

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230327-2023-MARS-018-DE
Data de télétransmission : 27/03/2023
Accusé de réception en préfecture sur 31
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

- un marché qui sera passé sur un bail d'entretien des bâtiments par corps d'état
Cette enveloppe sera donc fortement abondée

615231- entretien des voiries (+ 686 862.15€ par rapport au réalisé 2022)

Afin de réaliser :

- Les reprises de voirie nécessaires via le bail de voirie
- une campagne d'élagage
- le plan propreté en cours d'étude
- la mise en conformité des réseaux d'eau qui oblige la reprise des voiries (cette section est abondé par un virement du budget annexe « eau »).

12 - Les charges de personnel = 8 105 797.00€ (+ 4.72% par rapport réalisé 2022 / +1.43 % par rapport au BP 2022)

En 2022, il avait été budgété 7 990 728 €.

L'augmentation est justifiée par :

La mise en œuvre du plan de carrière des agents

- Le reclassement indiciaire des agents pour 94 000€
- Les avancements d'échelons et de grades pour 76 000€

L'augmentation des taux

- La revalorisation du SMIC pour les assistantes maternelles pour 1.81%
- Cotisation au CDG pour 0.06%
- Point d'indice pour 3.5%

La mise en place d'actions en direction des agents

- La protection sociale complémentaire au 01/09/2023
- L'enveloppe du CIA nouvellement remanié

14- Atténuation de produits = 125 000€

Il n'y a pas de variation de prévue sur ce chapitre par rapport à l'exercice précédent.

65- Autres charges de gestion courantes = 2 599 449€ (+23.71% par rapport au réalisé 2022)

L'enveloppe de subvention aux associations sera maintenue à l'identique ainsi que la subvention au CCAS ;

6512- (65811 en M57) droits d'utilisation informatique

Nouvelle affectation comptable : Utiliser en lieu et place du compte 6042 pour les prestations d'accès à l'informatique des logiciels en cloud

65548- (65568 en M57) autres contributions (+ 180 000€par rapport au réalisé 2022)

Afin de couvrir le remboursement des intérêts de l'emprunt non renégocier du SICPAN.

657364- (6573641 en M57) subvention de fonctionnement versé aux budgets annexes et aux régies dotées de la seule autonomie financières

Le réalisé 2022 prenait en compte le budget annexe culture aujourd'hui intégré au budget principal (328 858.00€ en 2022).

✓ Budget annexe de la piscine = 1 069 446.64 €

La subvention allouée sera abondée sur l'ensemble des dépenses réelles de la structure.

En effet, une partie des dépenses d'énergie, des contrats d'entretien, des réparations, des maintenances, des charges de personnels étaient prises en charge directement par le budget communal, soit uniquement 432 510.22€ d'alloué pour la piscine en 2022.

Dans un souci de transparence, notamment concernant les dépenses d'énergie, il est proposé d'affecter la subvention de fonctionnement en contre partie des dépenses réelles.

L'ensemble du budget annexe piscine sera développé dans ce ROB.

66- Charges financières = 313 629.63€

Chapitre maintenu à niveau constant.

67- Charges exceptionnelles = 6 300€

Ce chapitre est abondé par prudence.

42- Opérations d'ordre entre sections = 3 718 333.21€

6811- dotation aux amortissements (455 000€)

Poursuite des apurements et des intégrations.

6875- dotations aux provisions pour risques et charges (3 263 333.21€)

1 377 445.42€ afin de pourvoir à une opération d'ordre de refinancement d'un emprunt pour donner suite à renégociation.

1 327 804€ pour la sortie du traité de concession de la grande plaine.

558 083.79€ de provision pour risque en lien avec les éventuelles augmentations liées à la crise énergétique et à l'inflation pouvant constituer une réserve pour abonder les comptes concernés dans l'année.

23- Virement à la section d'investissement = 750 000€

Le virement à la section à la section d'investissement viendra en complément des dotations aux amortissements pour couvrir la part capital à rembourser.

2.3 – L'endettement

	2019	2020	2021	ca provisoire 2022	Projection 2023
Capital restant dû au 1er janvier	8 193 454,32 €	9 614 582,81 €	17 696 806,11 €	17 696 806,11 €	19 819 600,31 €

En 2023 le capital restant dû sera de 19 819 600,31€.

La collectivité remboursera 10 emprunts dont 8 à taux fixes et 2 à taux variables.

2.4 – Le résultat prévisionnel 2022

Le résultat de la section de fonctionnement

Il sera proposé d'affecter sur le BP 2023 sur la section de fonctionnement au chapitre 002 en recette l'ensemble du résultat + report 2022 afin de couvrir les dépenses énergétiques et l'inflation.

Le résultat de la section d'investissement

Il sera proposé d'affecter sur le BP 2023 sur la section d'investissement au chapitre 001 en recette

Résultat prévisionnel Compte Administratif 2022	
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	13 087 820,33 €
Recettes	14 111 765,86 €
Résultat prévisionnel de l'exercice	1 023 945,53 €
Report	727 252,71 €
A affecter	1 751 198,24 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	8 034 657,45€
Recettes	9 622 232,59€
Résultat de l'exercice	1 587 575,14€
Report	4 790 086,83€
A affecter	6 377 661,97€

l'ensemble du résultat + report 2022 afin de couvrir des travaux du programme d'investissement.

Le plan d'actions de fonctionnement en 2023

Afin de mettre en œuvre l'efficacité budgétaire, en 2023 les actions suivantes seront mises en place.

Création d'une cellule achat/marchés publics pour :

- Un contrôle de gestion renforcé sur les fluides, les fournitures administratives et de petit équipement,
- La renégociation systématique de tous les contrats,
- La création d'un magasin central pour négocier les achats en gros et gérer les stocks.

La création d'une cellule recette pour :

- Optimiser les demandes de subvention et élargir les possibilités de ressources,
- Optimiser les réserves de trésorerie,
- Rassembler les régies d'avance et de recettes par la création d'une régie centrale comme demandé par la DGFIP à échéance du 31/12/2023.

LE BUDGET PRINCIPAL D'INVESTISSEMENTS

Financements	Recettes	Dépenses
CAF BRUTE	1 568 716,71 €	
Annuité capital		1 218 379,30 €
CAF NETTE	350 337,41 €	
Restes A Réaliser	1 146 789,04 €	746 791,19 €
Résultat d'investissement	1 587 575,14 €	
Amortissement reprise sur subvention		530 000,00 €
Report n-1	4 790 086,83 €	
Cessions éventuelles	6 170,00 €	
Taxe d'aménagement	462 300,00 €	
Amortissements	455 000,00 €	
Virement section de fonctionnement	750 000,00 €	
Subventions	0,00 €	
Emprunt d'investissement (débloqué dernière tranche)	2 500 000,00 €	
TOTAL DES RECETTES	11 697 921,01 €	
Travaux et achats		9 202 750,52 €
TOTAL DES DEPENSES		11 697 921,01 €

DETAIL DU PROJET D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL

Révision du P.L.U	COMPTES	REVISION DU P.L.U	0,00 €
	Dépenses : 202	Révision du PLU RAR =101 994€	
AMENAGEMENT CENTRE BOURG		PLACE DUPONT PERROT	0,00 €
	Dépenses : 2031	ALTEREO ETUDE RAR 21 405,60€	
		OPAH-RU CENTRE BOURG	130 000,00 €
	Dépenses : 204	Participation commune à négocier avec l'Etat	130 000,00 €
	Dépenses : 2031	RAR étude : 45 1500€	
ACQUISITIONS DE TERRAINS ET ETUDES		Acquisition parcelle pour aménagement parking centre ville	95 000,00 €
	Dépenses : 2111	acquisition	95 000,00 €
		jardin familiaux (acquisition par préemption - 15 avenue Victor Hugo)	85 000,00 €
	Dépenses : 2111	Préemption	85 000,00 €
		GENDARMERIE	176 000,00 €
	Dépenses : 2111	Acquisition de la parcelle	176 000,00 €
		RENOVATION DE L'EGLISE Phase 2.1 : reprise de la toiture	155 600,00 €
RENOVATION DE L'EGLISE	Dépenses : 21318	Études Phase 2,1 reprise de la toiture	35 600,00 €
	Dépenses : 21318	Travaux	120 000,00 €
	Dépenses : 21318	RAR Travaux d'urgence réfection de toiture	
	Dépenses : 21318	RAR gouttières 19 188€	
	Dépenses : 2135- 21351 en M57	RAR Architecte 3 480,53€	
	Dépenses : 13141	RAR DETR = 81 007,86€	
		MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	3 240 000,00 €

MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC <i>dont sonorisation Centre-ville</i>	Dépenses : 21534	Travaux	3 240 000,00 €	
	Dépenses : 13	RAR DSIL = 596 375,70€		
EQUIPEMENTS SPORTIFS	Dépenses : 2135 – 21351 en M57	Etudes équipements sportifs RAR 27 300€		
		Réhabilitation halle des sports	210 000,00 €	
	Dépenses : 2031	Études	210 000,00 €	
		Réhabilitation terrain de tennis	65 000,00 €	
	Dépenses : 2031	Études	5 000,00 €	
	Dépenses : 2128	Travaux	60 000,00 €	
		Piste d'athlétisme	20 000,00 €	
	Dépenses : 2031	Étude	20 000,00 €	
		Création d'un gymnase	472 000,00 €	
	Dépenses : 2111	Acquisition de la parcelle	262 000,00 €	
	Dépenses : 2031	Études	210 000,00 €	
	RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS		ETUDE GLOABLE RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS	20 000,00 €
		Dépenses : 2031	Etudes C2E	20 000,00 €
		Groupe scolaire du Château	1 173 550,00 €	
Dépenses : 21312			1 173 550,00 €	
VOIRIES		<i>Mise en conformité des arrêts de bus</i>	27 826,08 €	
	Dépenses : 2152	2 arrêts	27 826,08 €	
	Dépenses : 1311	RAR STIF = 145 490,31€		
		PAVE	0,00 €	
	Dépenses : 2031	Etudes PAVE RAR 25 320€		
		Aménagements de voirie	711 849,00 €	
	Dépenses : 2152	Bureau d'étude	20 000,00 €	

	Dépenses : 2152	Rue du taillis	242 520,00 €
	Dépenses : 2152	Rue Bertauche	89 600,00 €
	Dépenses : 2152	Rue du 08 mai 1945	61 200,00 €
	Dépenses : 2152	Chemin de la gare	208 529,00 €
	Dépenses : 2152	ROUTE DE COURTENAIN	90 000,00 €
	Dépenses : 2031	RAR étude de structure des sols diverses rues RAR 13 524€	
	Dépenses : 2152	RAR Travaux divers rues 17 604€	
			47 000,00 €
	Dépenses : 2158	Containers semi-enterrés centre ville	40 000,00 €
	Dépenses : 2152	Containers semi-enterrés MAC 33 522,84€	0,00 €
	Dépenses : 2158	POUBELLES SUPPLEMENTAIRES	5 000,00 €
	Dépenses : 2158	TRI SELECTIF AVEC CENDRIERS pour recyclage	2 000,00 €
		CITY STADE	0,00 €
	Dépenses : 2152	RAR 1 380€ Travaux paysagers	
	Dépenses : 2152	RAR 1 740€ aménagement plaine de jeux	
	Dépenses : 2152	RAR 13 085,34€ aménagement	
	Dépenses : 2152	RAR marquage au soi 10 605,60€	
	Dépenses : 2152	RAR enrobés 63 385,28€	
	Dépenses : 2152	RAR aménagement 70 624,38€	
	Recettes : 1331 - 13361 en M57	RAR DETR = 62 406,17€	
		MOBILIER URBAIN	10 000,00 €
	Dépenses : 2158	RAR Bornéco 11 274,80€ + 11 952,60€	
	Dépenses : 2158	MOBILIER URBAIN	10 000,00 €
		PLANTATIONS	15 000,00 €
	Dépenses : 2121		15 000,00 €

PLAN PROPRETE

AIRES DE JEUX

CADRE DE VIE

	Dépenses : 2128	RAR réfection des entourages d'arbres 6 973,20€	
	Dépenses : 2128	Parcours floral 3 881,73€	
	Dépenses : 2128	RAR remplacement d'arbres avenue FOCH 4 284€	
		MATERIEL DIVERS CTM	20 000,00 €
	Dépenses : 2188		20 000,00 €
TRAVAUX DANS LES BATIMENTS		AMENAGEMENTS DIVERS DANS LES BATIMENTS	1 753 531,74 €
	Dépenses : 2031	RAR 8 976€ marché tous corps d'Etat	
	Dépenses : 21318	RAR RAMPE D'ACCES PMS MAISON DE LA PETITE ENFANCE 5 794,80€	
	Dépenses : 21318	RAR cabane SMJ 900€	
	Dépenses : 21538	RAR Interphone ST 1 395,54€ + 544,28€	
	Dépenses : 2184	RAR mobiliers 5 245,97€	
	Dépenses : 2135	Travaux et aménagement divers bâtiments	1 658 531,74 €
	Dépenses : 21318	Médiathèque	50 000,00 €
	Dépenses : 21318	P.M	45 000,00 €
MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	Dépenses : 2051	RAR licences 6 595,92€	
	Dépenses : 2051	RAR migration logiciel 4 200€	
	Dépenses : 2051	RAR ADISTA 3 522,60€	
	Dépenses : 2183	RAR téléphonie IP et casques 39 231,48€	
	Dépenses : 2051	Changement du logiciel Courrier de la collectivité	30 000,00 €
	Dépenses : 2051	Changement application tous services (dont magasin central)	172 711,34 €
	Dépenses : 2183	Standard et téléphonie	50 000,00 €
	Dépenses : 2051	ENT - cartable en ligne	1 000,00 €
SECURITE		Vidéoprotection Phase 4	
	Dépenses : 21534	RAR remplacement des mats vandalisés 33 888,19€	

	Dépenses : 2158	RAR remplacement des caméras vandalisées 26 661,17€	
	Recettes : 1331 – 13361 en M57	RAR DETR PHASE 4 = 252 600€	
		Vidéoprotection phase 5 (AMO / changement caméras obsolètes / ajout de caméras de contexte et VPI / caméras intérieurs des accueil /écrans CSU / PDL)	449 682,36 €
	Dépenses : 2152	Travaux	449 682,36 €
		Remplacement caméras sur réseau existant	
	Dépenses : 2188	RAR 13 327,10€	
		POLICE MUNICIPALE	
	Dépenses : 2188	RAR CAMERAS PIETONS 1 404,48€	
	Recettes : 1312	RAR Région véhicule PM = 8 909€	
FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX		FONCTIONNEMENT DES SERVICES	72 000,00 €
	Dépenses : 2188	Matériel enveloppe annuelle	30 000,00 €
	Dépenses : 2184 – 21848 en M57	Mobilier dont ergonomique (aménagement des postes de travail sur prescription médecin) enveloppe annuelle	2 000,00 €
	Dépenses : 2184 – 21848 en M57	Mobilier pour les services	10 000,00 €
	Dépenses : 2188	Projecteur et écran cinéma	25 000,00 €
	Dépenses : 2188	Mobilité douce	5 000,00 €

3 –BUDGETS ANNEXES 2023

3.1- LE BUDGET CULTURE ET SAINT ANTOINE

Seront intégrés au budget principal en 2023.

3.2- LA PISCINE

La section d'exploitation

1. LES RECETTES =1 131 446.64€

- ✓ seront principalement abondées par une subvention de la commune pour un montant de 1 069 446.64€ (compte 74741)
- ✓ les produits des services seront budgétés avec une baisse de 3.12%.

En effet, en 2022, pour donner suite à des problèmes techniques, la piscine a dû fermer quelques semaines.

La fermeture de décembre 2022 n'a que très légèrement impacté les recettes. Les 3 mois de fermeture de janvier à mars étant positionnés sur des mois sans forte activité.

- ✓ La reprise du résultat pour 19 953.39€ (au 002).

2. LES DEPENSES =1 131 446.64€

Chapitre 11 –charges à caractère général = 823 041€

Une partie des charges étaient directement supportée par le budget principal de la commune. Afin de clarifier et de rendre visible les charges réelles de la structure, en 2023, toutes ces charges seront budgétées au sein de ce budget annexe.

Au compte 60612 – électricité : 295 638.53€

Nous provisionnerons à hauteur de 280€ le MWH (avec le bouclier énergie).

Sans fermeture de cette structure pendant 4 mois, la commune aurait dû budgéter 391 965.84€ soit 317 863.66€ de plus qu'en 2019.

Soit une facture non augmentée de 96 327.31€

Au compte 60621 – gaz : 198 696.72€

Nous provisionnerons à hauteur de 180€ le MWH (avec le bouclier énergie).

Sans fermeture de cette structure pendant 4 mois, la commune aurait dû budgéter 251 978,04€ soit 164 479.23€ de plus qu'en 2019.

Soit une facture non augmentée de 53 281.32€

Au compte 61221 – entretien et réparation : 145 510.25€

La fermeture a permis de réaliser un état des lieux de l'état bâtementaire. De très nombreux travaux d'entretien et de réparation sont à mettre en œuvre. C'est pourquoi il est proposé d'abonder cet article (ex : reprise de liner).

Il faut également budgéter l'augmentation contractuel du contrat d'entretien de 3%.

Chapitre 12 -charges de personnel = 348 312.42 €

En 2022, l'équilibre budgétaire ne permettait pas le remboursement des charges de personnel en totalité.

Aussi, en 2023 devront être budgété le reliquat pour 118 333.33€ et 9 mois d'exercice pour 229 979.09€

Afin de couvrir le remboursement des intérêts de l'emprunt non renégocié du SICPAN le budget principal de la commune prévoit 180 000€ de plus. Soit un versement du compte 65 548 du budget principal à hauteur de 387 880.90€.

Soit un budget de fonctionnement global de 1 519 327.54€

3. L'AFFECTATION DU RESULTAT ET DU REPORT CUMULE :

Le résultat constaté pour 2022 serait de 19 953.39€. Il est proposé de l'affecter en section de fonctionnement en totalité au 002.

Le budget d'investissement

Le résultat 2022 et le report N-1 représente 95 332.79€. Il est proposé de les affecter en recette d'investissement au compte 001.

INVESTISSEMENT PISCINE 2023			
COMPTES	OBJETS	RECETTES	DEPENSES
2135	Travaux d'aménagement	0,00 €	95 332,79 €
40	Opération d'ordre de transfert entre section	0,00 €	
21	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00 €	
1	RESULTAT 2022	117 663,37 €	
1	EXCEDENT REPORTE N-1	-22 330,58 €	
	TOTAL	95 332,79 €	95 332,79 €
	Balance		0,00 €

Les emprunts sont gérés par le SICPAN.

3.3- EAU

La section d'exploitation

1. LES RECETTES =592 792.76€

Sont estimées par prudence sur la redevance de l'eau au compte 7011.

2. LES DEPENSES D'EXPLOITATION = 592 792.76€ (+ 361 066.63€ SOIT +55.82%)

Cette augmentation sera liée :

Chapitre 11 -charges à caractère général = 309 947.22€

Au compte 611 la sous-traitance générale est augmentée de 102 581€ en lien avec la nouvelle DSP.

Chapitre 12 -charges de personnel = 189 559,38 €

50 269.69 pour l'exercice 2023 et 139 279.69€ de rattrapage de salaires depuis 2019.

Chapitre 66 -charges financières = 18 736,16 €

Chapitre 42 – dotation aux provisions pour charges exceptionnelles = 74 000 €

3. L'AFFECTATION DU RESULTAT ET DU REPORT CUMULE :

Depuis plusieurs années le budget est excédentaire, faute de travaux et d'entretien sur les réseaux.

A ce titre, l'excédent de la section d'exploitation du budget de l'eau sera affecté par délibération au budget principal pour réaliser les travaux de voirie nécessaires après travaux au compte 615231 pour un montant global de 592 792.76€.

Le budget d'investissement

INVESTISSEMENT BUDGET DE L'EAU 2023			
COMPTES	OBJETS	RECETTES	DEPENSES
	DEMANDES DE RACCORDEMENTS	0,00 €	18 000,00 €
21			18 000,00 €
20	SCHEMA DIRECTEUR	0,00 €	509 194,45 €
203	Etudes AMO		12 000,00 €
203	ANALYSE AMIANTE		15 000,00 €
203	Autres immobilisations		12 000,00 €
2152	PROVISION TRAVAUX		470 194,45 €
21	DEFENSE INCENDIE	0,00 €	253 000,00 €
2158	RUE DE BELAIRE		45 000,00 €
2158	TANNERIE		190 000,00 €
2158	La PSAUVE		18 000,00 €
2188	RAR		1 340,29 €
1681	EMPRUNT		2 360,00 €
1641	EMPRUNT		11 121,60 €
40	Opération d'ordre de transfert entre section	74 000,00 €	10 551,29 €
21	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00 €	

1	RESULTAT 2022	262 378,90 €	
1	EXCEDENT REPORTE	469 188,73 €	
	TOTAL	805 567,63 €	805 567,63 €
	Balance		0,00 €

3.4- ASSAINISSEMENT

La section d'exploitation

1. LES RECETTES = 318 277.98 €

Le chapitre est à recettes constantes par rapport à l'exercice 2022.

Chapitre 70 – produit des services = 190 606 €

Correspond à la redevance d'assainissement.

Chapitre 74 – dotations et participations = 117 120.69 €

Correspondant à la subvention communale pour 100 206.69€ et 16 914€ pour l'agence de l'eau.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section = 10 551.29 €

Correspondant à l'amortissement des subventions d'investissement reçues.

2. LES DEPENSES D'EXPLOITATION = 318 277.98€

Chapitre 11 -charges à caractère général = 103 349.49€

6155 -entretien et réparation de réseau = 31 914€

Sont budgétées des opérations d'entretien et de curage.

617-études et recherche = 66 435.49€

Pour réaliser des inspections caméras indispensables avant travaux pour le schéma directeur d'assainissement.

623-publication et publicité = 10 000€

Afin de lancer les marchés d'études et de travaux du schéma directeur d'assainissement.

Chapitre 12 -charges de personnel = 120 227 €

- 50 279.69€ pour l'exercice 2023
- 69 947.31€ de rattrapage de refacturation de charges de salaires sur les exercices antérieurs.

Chapitre 66 -charges financières = 0 €

L'ensemble des emprunts ont été remboursés par le refinancement de la SFIL.

Accusé de réception en préfecture
07-217703271-20230327-2023-MARS-018-DE
Accusé de réception en préfecture
07-217703271-20230418-2023-APRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

page 23 sur 31

L'emprunt d'investissement prévisionnel sera négocié dans le courant de l'année et la 1^{ère} tranche de déblocage étant prévue dans le 4^{ème} trimestre 2023. Les frais financiers seront réglés début 2024.

Chapitre 42 – dotation aux provisions pour charges exceptionnelles = 88 266€

Cette dépense correspond aux dotations aux amortissements.

L'affectation du résultat et du report cumulé :

Le résultat 2022 présente un déficit de 6 435.49€.

Il sera affecté en dépenses d'exploitation au compte 002.

Le budget d'investissement

Afin de lancer le schéma directeur d'assainissement, un emprunt sera négocié à hauteur de 5 000 000€. Une première tranche permettant d'équilibrer le budget sera débloqué dans le courant du 4^{ème} trimestre 2023 à hauteur de 453 145.29€.

INVESTISSEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT 2023			
REHABILITATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE ARISTIDE BRIAND		245 160,00 €	704 300,00 €
203	Etudes		70 000,00 €
215	Travaux		634 300,00 €
13	Subvention AESN	190 160,00 €	
13	Subvention CD77	55 000,00 €	
SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT ET ETUDES COMPLEMENTAIRES		42 280,00 €	102 000,00 €
203	Etudes		102 000,00 €
13	Subvention AESN	42 280,00 €	
ETUDES PREALABLES A TRAVAUX		12 000,00 €	24 000,00 €
RECHERCHE MICROPOLLUANTS STEP NANGIS			
203	Etudes		24 000,00 €
13	Subvention AESN	12 000,00 €	
TOTAL TRAVAUX		299 440,00 €	830 300,00 €
2188	RAR		0,00 €
1681	EMPRUNT		0,00 €
1641	EMPRUNT	453 145,29 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230327_2023_MARS-018-DE
16/03/2023
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-APRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

40	Opération d'ordre de transfert entre section	88 266,00 €	10 551,29 €
21	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00 €	
1	RESULTAT 2022	0,00 €	
1	EXCEDENT REPORTE	0,00 €	
	TOTAL	840 851,29 €	840 851,29 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230327-2023-MARS-018-DE
Date de réception : 27/03/2023
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

ETAT DES REPORTS VILLE 2022

Groupes Section (Code / Libellé)	Groupes Chapitre Nat. (Code / Libellé)	Article Nat. (Code)	Tiers (Nom)	Engagement (Code)	Engagement (Objet)	Ligne Engagement (Num.)	Mt reporté N+1
I - Investissement D - Dépense	20 - Immobilisations incorporelles	202	VERDI CONSEIL COEUR DE FRANCE	22D4930	Acte engagement révision PLU	2	101 994,00 €
I - Investissement D - Dépense	20 - Immobilisations incorporelles	2031	CITENETRIE	22D0500	ETUDE PRE OPERATIONNELLE D UNE OPERATION	2	45 150,00 €
I - Investissement D - Dépense	20 - Immobilisations incorporelles	2031	CABINET BEC	22D4143	REALISATION D'UNE PHASE DIAGNOSTIC ET PH	1	25 320,00 €
I - Investissement D - Dépense	20 - Immobilisations incorporelles	2031	GEMINI Stratégie & Conseil	22D4345	MARCHE TOUT CORPS D'ETAT BATIMENTS	1	8 976,00 €
I - Investissement D - Dépense	20 - Immobilisations incorporelles	2031	ALTEREO	22D1060	Etude prospective sur le développement u	8	21 405,60 €
I - Investissement D - Dépense	20 - Immobilisations incorporelles	2031	EMULTHE	22D4672	ETUDE DE SITUATION D'UNE DE SOL DIVERSES RUES	1	13 524,00 €
I - Investissement D - Dépense	20 - Immobilisations incorporelles	2051	ADISTA	21D5044	Acquisition switch(REPORT)	1	3 522,60 €
I - Investissement D - Dépense	20 - Immobilisations incorporelles	2051	FOLLATEAM CLOUD	22D0744	licences GSuite	2	6 595,92 €
I - Investissement D - Dépense	20 - Immobilisations incorporelles	2051	INTEGRAL SYSTEME	22D4172	MIGRATION VERS LOGICIEL LSM	1	4 200,00 €
					TOTAL		230 686,12 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2128	JARDINS DE LA CHARMEUSE	22D5402	ARBRES ET FLEURS POUR PARCOURS FLORAL	1	3 881,73 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2128	FORECO	22D2323	REFLECTION ENTOURAGES D'ARBRES (SOL SOUPL	1	6 973,20 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2128	VIEUX CHAMPAGNE PAYSAGES	22D4634	REPLACEMENT D'ARBRES AVENUE FOCH	1	4 284,00 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	21318	COUVERTURE ET TRADITION	22D2140	FOURNITURE ET POSE DE GOUITTIERES EGLISE	1	19 186,00 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	21318	COUVERTURE ET TRADITION	22D2139	REFLECTION DES TOITURES EGLISE	2	86 727,96 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	21318	IDF PRO BAT	22D2187	CREATION DALLE BETON ET INSTALLATION CAB	2	900,00 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	21318	BTPG	22D2314	CREATION D'UNE RAMPE PMR MAISON P. ENFAN	2	5 794,80 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2135	ASCISTE INGENIERIE	21D5078	MISSION D'ETUDE DE DIAGNOSTIC DE(REPORT)	4	27 300,00 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2135	SELARL D ARCHITECTURE ET	22D1133	Travaux urgente Eglise AMENAGEMENT D'UNE PLAINE DE JEUX RUE PAU	2	3 480,53 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2152	SFEV	22D5016	FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER URBAIN RJ	1	13 085,34 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2152	WIAME AXE	22D2137	TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS RUE	1	10 605,60 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2152	WIAME VRD	22D2136	SOLS-TRAITANCE WIAME VRD POUR AMENAGEMENT	5	17 604,00 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2152	CEDRIC PAYSAGES	22D5020	AMENAGEMENT PLAINE DE JEUX	1	1 380,00 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2152	CENTRALPOSE	22D5467	AMENAGEMENT PLAINE DE JEUX RUE PAU	1	1 740,00 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2152	WIAME VRD	22D5014	AMENAGEMENT D'UNE PLAINE DE JEUX RUE PAU	2	63 365,28 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2152	SERACC FRANCE	22D5012	REPLACEMENT DE 5 CONTENEURS SEMI-ENTERR	1	33 522,84 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	2152	SFEV	22D5015	AMENAGEMENT D'UNE PLAINE DE JEUX RUE PAU	1	70 624,38 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	21534	SPIE CITYNETWORKS ILE DE FRANCE	22D3856	Remplacement des malts vendalisés par des préparaton connexion	1	33 808,19 €
I - Investissement D - Dépense	21 - Immobilisations corporelles	21538	RMH ELECTRICITE	22D3369	Interphone Hotel	1	544,28 €

Accusé de réception en préfecture
N° 2022-271402304-3-2023-07-RIIL-34-DE
Date de transmission : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 18/04/2023

BP - Budget Principal
Mairie de NANGIS
Exercice 2022

ETAT DES REPORTS VILLE 2022

Groupes Section (Code / Libellé)	Groupes Sans (Code / Libellé)	Article Nat. (Code)	Tiers (Nom)	Engagement (Code)	Engagement (Objet)	Ligne Engagement (Num.)	Mt reporté N+1
I - Investissement	D - Dépense	2158	RMH ELECTRICITE	22D3156	Alimentation future interphone ST	1	1 395.54 €
I - Investissement	D - Dépense	2158	BORNECO SAS	22D3272	INSTALLATION 2 BORNES DOUBLES 22 KW - PA	2	11 274.60 €
I - Investissement	D - Dépense	2158	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES TELECOM	21D1166	OS 01/2021 EXT	2	26 661.17 €
I - Investissement	D - Dépense	2158	BORNECO SAS	22D3271	INSTALLATION 2 BORNES DOUBLES 22 KW SUR	2	11 952.60 €
I - Investissement	D - Dépense	2183	ADISTA	22D3096	Casques pour téléphonie IP	1	427.20 €
I - Investissement	D - Dépense	2183	ADISTA	22D1159	casque pour téléphonie IP URGENT PCA - CTX compte utilisateur	1	640.80 €
I - Investissement	D - Dépense	2183	ADISTA	22D5347	Acquisition switch(REPORT)	1	1 348.68 €
I - Investissement	D - Dépense	2183	ADISTA	21D5043	Acquisition de téléphone IP USB URGENT PCA - CASQUE SANS FIL	1	33 129.60 €
I - Investissement	D - Dépense	2183	ADISTA	22D2638	Casques + standards	1	226.80 €
I - Investissement	D - Dépense	2183	ADISTA	22D5346	MUBILIER DANS LE CADRE DU PCA	1	3 169.20 €
I - Investissement	D - Dépense	2184	IKEA	22D5091	poste graphique école maternelle nois chaises	1	889.20 €
I - Investissement	D - Dépense	2184	ETTER	22D3196	achats de 2 tables et de 8 chaises	1	4 159.00 €
I - Investissement	D - Dépense	2184	MANUTAN COLLECTIVITE	22D4260	Remplacement PV198	1	530.65 €
I - Investissement	D - Dépense	2188	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES TELECOM	22D2092	Lecteur Smart Labels	1	556.32 €
I - Investissement	D - Dépense	2188	INTEGRAL SYSTEME	22D4171	Commande caméras platon	1	2 978.04 €
I - Investissement	D - Dépense	2188	HABIMAT	22D4338	confirme au décar	1	5 251.98 €
I - Investissement	D - Dépense	2188	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES TELECOM	22D2094	Remplacement PV13	1	1 404.48 €
					TOTAL DEPENSES	TOTAL	516 103.07 €
I - Investissement	R - Recette	1311	SYNDICAT DES TRANSPORTS IDF	21R6105	SUBVENTION ABRIS BUS(REPORT)	1	145 490.31 €
I - Investissement	R - Recette	1312	REGION ILE DE FRANCE	21RS808	SURVENTION VEH PM(REPORT)	1	8 909.00 €
I - Investissement	R - Recette	1341	PREFECTURE SEINE ET MARNE	22R5537	DSIL 2022-MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC	1	596 375.70 €
I - Investissement	R - Recette	1341	PREFECTURE SEINE ET MARNE	22R4994	SURVENTION CITY STADE	2	62 406.17 €
I - Investissement	R - Recette	1341	PREFECTURE SEINE ET MARNE	21R6108	DETR EXTENSION	1	252 600.00 €
I - Investissement	R - Recette	1341	PREFECTURE SEINE ET MARNE	21R6102	VIDEOPROTECTION(REPORT) DETR EGLISE TOITURE(REPORT)	2	81 007.86 €
					TOTAL RECETTES		1 148 789.04 €

Accusé de réception en préfecture
077-207000771-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Nangis le 24/01/2023.

Pour le Maire et par délégation,
Alban LANSELE
Maire Adjoint



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

Accusé de réception
077-2177000
Date de réception : 2023-07-11
Date de réception : 2023-07-11

(1) A ce chapitre par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
 (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
 (4) A ce chapitre par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi-budgétaires ;
 - budgétaires par délibération N°... du ...
 (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
 (6) A ce chapitre par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec prise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

									I
									C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1									
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté			Résultat ou solde (A)			
						(2)			
TOTAL DU BUDGET	21 322 378,27	24 003 209,19	5 517 339,54	A1	8 198 170,46				
Investissement	8 223 582,04	9 598 232,59 (3)	4 790 086,83	A2	6 164 737,38				
Fonctionnement	13 098 796,23	14 404 976,60 (4)	727 252,71	A3	2 033 433,08				

RESTES A REALISER N-1									
	Dépenses	Recettes			Solde (B)				
TOTAL des RAR	I + II	746 791,19	III + IV	1 146 789,04	B1	399 997,85			
Investissement	I	746 791,19	III	1 146 789,04	B2	399 997,85			
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00			

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
	A1 + B1	8 598 168,31
Investissement	A2 + B2	6 564 735,23
Fonctionnement	A3 + B3	2 033 433,08

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 746 791,19
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	230 688,12
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	516 103,07
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 146 789,04
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 146 789,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	II	
		A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	+	DEPENSES	+	RECETTES
			12 494 074,65		5 929 339,42

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	+	(si solde négatif)	-	(si solde positif)
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		746 791,19		1 146 789,04
			0,00		6 164 737,38

	=		13 240 865,84	=	13 240 865,84
	Total de la section d'investissement (2)				

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	+	DEPENSES	+	RECETTES
			18 716 407,57		16 682 974,49

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	+	(si déficit)	-	(si excédent)
002	Résultat de fonctionnement reporté (1)		0,00		0,00
			0,00		2 033 433,08

	=		18 716 407,57	=	18 716 407,57
	Total de la section de fonctionnement (3)				

	=		31 957 273,41	=	31 957 273,41
	TOTAL DU BUDGET (4)				

Accusé de réception en date du 18/04/2023 à 15h04:48
077-217703271-2023-04-18-2023-0011-340
Date de télétransmission : 18/04/2023 à 15h04:48
Date de réception par email : 18/04/2023 à 15h04:48

(1) A réaliser de la section de fonctionnement correspond : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recette rattachées.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recette rattachées.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recette rattachées.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		
Numéro	Libellé	Montant
TOTAL		0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
 Date de télétransmission : 18/04/2023
 Date de réception préfecture : 18/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	718 861,00	230 688,12	444 910,80	0,00	675 598,92
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	10 698 215,30	516 103,07	10 300 784,55	0,00	10 816 887,62
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 417 076,30	746 791,19	10 745 695,35	0,00	11 492 486,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	983 967,48	0,00	1 218 379,30	0,00	1 218 379,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		983 967,48	0,00	1 218 379,30	0,00	1 218 379,30
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		12 401 043,78	746 791,19	11 964 074,65	0,00	12 710 865,84

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	879 993,00		530 000,00	0,00	530 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		879 993,00		530 000,00	0,00	530 000,00

TOTAL	13 281 036,78	746 791,19	12 494 074,65	0,00	13 240 865,84
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 240 865,84
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 101 542,95	1 146 789,04	824 894,00	0,00	1 971 683,04
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	5 000 000,00	0,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 101 542,95	1 146 789,04	3 324 894,00	0,00	4 471 683,04
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	463 897,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 261 397,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 362 939,95	1 146 789,04	3 346 894,00	0,00	4 493 683,04

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	959 060,00		750 000,00	0,00	750 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	468 950,00		1 832 445,42	0,00	1 832 445,42
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 428 010,00		2 582 445,42	0,00	2 582 445,42

TOTAL	8 790 949,95	1 146 789,04	5 929 339,42	0,00	7 076 128,46
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	6 164 737,38
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 240 865,84
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 052 445,42

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Accusé de réception en préfecture
077247703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 729 529,16	0,00	3 580 966,29	0,00	3 580 966,29
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 990 728,00	0,00	8 129 397,00	0,00	8 129 397,00
014	Atténuations de produits	150 699,00	0,00	123 672,00	0,00	123 672,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 501 465,10	0,00	3 723 050,75	0,00	3 723 050,75
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		14 372 421,26	0,00	15 557 086,04	0,00	15 557 086,04
66	Charges financières	336 250,00	0,00	306 831,18	0,00	306 831,18
67	Charges spécifiques (3)	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	15 000,00		270 044,93	0,00	270 044,93
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 734 171,26	0,00	16 133 962,15	0,00	16 133 962,15

023	Virement à la section d'investissement (4)	959 060,00		750 000,00	0,00	750 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	468 950,00		1 832 445,42	0,00	1 832 445,42
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 428 010,00		2 582 445,42	0,00	2 582 445,42

TOTAL	16 162 181,26	0,00	18 716 407,57	0,00	18 716 407,57
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 18 716 407,57

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	366 429,00	0,00	240 998,00	0,00	240 998,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 330 557,80	0,00	2 164 782,09	0,00	2 164 782,09
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	3 891 533,00	0,00	3 914 012,00	0,00	3 914 012,00
731	Fiscalité locale	5 078 868,00	0,00	5 591 257,00	0,00	5 591 257,00
74	Dotations et participations (3)	2 828 360,00	0,00	2 929 838,00	0,00	2 929 838,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	188 975,00	0,00	1 311 087,40	0,00	1 311 087,40
Total des recettes de gestion courante		14 684 722,80	0,00	16 151 974,49	0,00	16 151 974,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	95 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		14 779 722,80	0,00	16 152 974,49	0,00	16 152 974,49

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	879 993,00		530 000,00	0,00	530 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		879 993,00		530 000,00	0,00	530 000,00

TOTAL	15 659 715,80	0,00	16 682 974,49	0,00	16 682 974,49
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 033 433,08
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 716 407,57
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 052 445,42
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	530 000,00	530 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 218 379,30	0,00	1 218 379,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	675 598,92	0,00	675 598,92
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	10 816 887,62	0,00	10 816 887,62
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		12 710 865,84	530 000,00	13 240 865,84

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 240 865,84
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 580 966,29		3 580 966,29
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	8 129 397,00		8 129 397,00
014	Atténuations de produits	123 672,00		123 672,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 723 050,75	0,00	3 723 050,75
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	306 831,18	1 377 445,42	1 684 276,60
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	270 044,93	455 000,00	725 044,93
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		750 000,00	750 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		16 133 962,15	2 582 445,42	18 716 407,57

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 716 407,57
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	22 000,00	0,00	22 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 971 683,04	0,00	1 971 683,04
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 500 000,00	1 377 445,42	3 877 445,42
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		455 000,00	455 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		750 000,00	750 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	4 493 683,04	2 582 445,42	7 076 128,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE **6 164 737,38**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT **0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 13 240 865,84**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	240 998,00		240 998,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 164 782,09		2 164 782,09
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	3 914 012,00		3 914 012,00
731 Fiscalité locale	5 591 257,00		5 591 257,00
74 Dotations et participations (8)	2 929 838,00		2 929 838,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	1 311 087,40	0,00	1 311 087,40
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	1 000,00	530 000,00	531 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	16 152 974,49	530 000,00	16 682 974,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE **2 008 433,08**

Accuse de réception en préfecture

NANGIS-2023-0418-2023-AVRIL-02

Date de télétransmission : 16/04/2023

Date de réception préfecture : 18/04/2023

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 18 716 407,57

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	13 281 036,78	746 791,19	0,00	12 494 074,65	0,00	0,00	12 494 074,65	13 240 865,84
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	718 861,00	230 688,12	0,00	444 910,80	0,00	0,00	444 910,80	675 598,92
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	10 698 215,30	516 103,07	0,00	10 300 784,55	0,00	0,00	10 300 784,55	10 816 887,62
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	11 417 076,30	746 791,19	0,00	10 745 695,35	0,00	0,00	10 745 695,35	11 492 486,54
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	983 967,48	0,00	0,00	1 218 379,30	0,00	0,00	1 218 379,30	1 218 379,30
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	983 967,48	0,00	0,00	1 218 379,30	0,00	0,00	1 218 379,30	1 218 379,30
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	12 401 043,78	746 791,19	0,00	11 964 074,65	0,00	0,00	11 964 074,65	12 710 865,84
040 Opérations ordre transf. enf. réelles (5) (6)	879 993,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	879 993,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								13 240 865,84

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont volées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	8 090 949,95	1 146 789,04	5 929 339,42	0,00	7 076 128,46
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 101 542,95	1 146 789,04	824 894,00	0,00	1 971 683,04
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	5 000 000,00	0,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	6 101 542,95	1 146 789,04	3 324 894,00	0,00	4 471 683,04
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	463 897,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	561 397,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	6 662 939,95	1 146 789,04	3 346 894,00	0,00	4 493 683,04
02 <i>Virlement de la section de fonctionnement</i>	959 060,00		750 000,00	0,00	750 000,00
04 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	468 950,00		1 832 445,42	0,00	1 832 445,42
04 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 428 010,00		2 582 445,42	0,00	2 582 445,42
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					6 164 737,38
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					13 240 865,84

Accuse de réception en préfecture
077-21770327100230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 18/04/2023

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

III – VOTE DU BUDGET

III

A1

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II					III = I + II
TOTAL	13 281 036,78	746 791,19	0,00	12 494 074,65	0,00	0,00	12 494 074,65	13 240 865,84
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	718 861,00	230 688,12	0,00	444 910,80	0,00	0,00	444 910,80	675 598,92
202 Frais réalisation documents urbanisme	108 000,00	101 994,00		0,00	0,00	0,00	0,00	101 994,00
2031 Frais d'études	428 153,60	114 375,60		184 202,00	0,00	0,00	184 202,00	298 577,60
2032 Frais de recherche et de développement	0,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2051 Concessions, droits similaires	182 707,40	14 318,52		220 708,80	0,00	0,00	220 708,80	235 027,32
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	10 698 215,30	516 103,07	0,00	10 300 784,55	0,00	0,00	10 300 784,55	10 816 887,62
2111 Terrains nus	1 500 000,00	0,00		641 737,00	0,00	0,00	641 737,00	641 737,00
2115 Terrains bâtis	1 250 000,00	0,00		250 400,00	0,00	0,00	250 400,00	250 400,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	7 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2128 Autres agencements et aménagements	683 477,60	15 138,93		0,00	0,00	0,00	0,00	15 138,93
21312 Bâtiments scolaires	1 198 360,99	0,00		1 270 350,00	0,00	0,00	1 270 350,00	1 270 350,00
21314 Bâtiments culturels et sportifs	317 300,00	6 694,80		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	9 694,80
21318 Autres bâtiments publics	204 566,64	105 915,96		65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	170 915,96
21324 Immeubles de rapport	28 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2133 Bâtiments publics	1 012 015,44	30 780,53		2 201 526,30	0,00	0,00	2 201 526,30	2 232 306,83
2137 Réseaux de voirie	71 688,44	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138 Installations de voirie	770 430,91	211 947,44		1 595 293,25	0,00	0,00	1 595 293,25	1 807 240,69
215 Réseaux d'électrification	2 511 033,11	33 888,19		3 269 000,00	0,00	0,00	3 269 000,00	3 302 888,19
2153 Autres réseaux	0,00	1 939,82		473 958,00	0,00	0,00	473 958,00	475 897,82
2158 Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		265 000,00	0,00	0,00	265 000,00	265 000,00
2159 Autres inst., matériel, outill. techniques	607 470,90	49 888,37		93 300,00	0,00	0,00	93 300,00	143 188,37
2160 Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828 Autres matériels de transport	210 488,00	0,00		36 440,00	0,00	0,00	36 440,00	36 440,00
21838 Autre matériel informatique	89 371,44	39 831,48		9 480,00	0,00	0,00	9 480,00	49 311,48
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	40 255,73	5 245,97		18 600,00	0,00	0,00	18 600,00	23 845,97

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 18/04/2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II					III = I + II
2188	195 956,10	14 831,58		87 700,00	0,00	0,00	87 700,00	102 531,58
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	11 417 076,30	746 791,19	0,00	10 745 695,35	0,00	0,00	10 745 695,35	11 492 486,54
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	983 967,48	0,00		1 218 379,30	0,00		1 218 379,30	1 218 379,30
1641	982 367,48	0,00		1 210 600,30	0,00		1 210 600,30	1 210 600,30
165	1 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
166	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16871	0,00	0,00		7 779,00	0,00		7 779,00	7 779,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	983 967,48	0,00	0,00	1 218 379,30	0,00	0,00	1 218 379,30	1 218 379,30
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	12 401 043,78	746 791,19	0,00	11 964 074,65	0,00	0,00	11 964 074,65	12 710 865,84
040	879 993,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00
	879 993,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00
13918	0,00			300 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00
13913	0,00			230 000,00	0,00		230 000,00	230 000,00
139141	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accès de réception en préfecture
077272703271-20230418-2023-AVR-L-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 18/04/2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
139151	0,00			0,00	II		0,00	0,00
13918	0,00			0,00			0,00	0,00
13935	0,00			0,00			0,00	0,00
139361	659 956,00			0,00			0,00	0,00
13938	220 037,00			0,00			0,00	0,00
	0,00			0,00			0,00	0,00
041	0,00			0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	879 993,00			530 000,00			530 000,00	530 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	8 090 949,95	1 146 789,04	5 929 339,42	0,00	7 076 128,46
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	1 101 542,95	1 146 789,04	824 894,00	0,00	1 971 683,04
1311	150 337,31	145 490,31	0,00	0,00	145 490,31
1312	8 909,00	8 909,00	0,00	0,00	8 909,00
1313	0,00	0,00	675 000,00	0,00	675 000,00
1321	33 763,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	103 601,79	0,00	0,00	0,00	0,00
13361	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13362	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	804 931,85	992 389,73	149 894,00	0,00	1 142 283,73
16	5 000 000,00	0,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
1641	5 000 000,00	0,00	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	6 101 542,95	1 146 789,04	3 324 894,00	0,00	4 471 683,04
10	463 897,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
10222	425 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	38 897,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
166	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	561 397,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	6 662 939,95	1 146 789,04	3 346 894,00	0,00	4 493 683,04
021	959 060,00		750 000,00	0,00	750 000,00
040	468 950,00		1 832 445,42	0,00	1 832 445,42

Accusé de réception en préfecture
077217703271-20230418-2023-A3-L-034-08
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 18/04/2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
1641	Emprunts en euros	0,00		1 377 445,42	0,00	1 377 445,42
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	40 000,00		0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	5 220,00		150 000,00	0,00	150 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	76 455,00		15 000,00	0,00	15 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	17 200,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 040,00		15 500,00	0,00	15 500,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	55 350,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	55 300,00		160 000,00	0,00	160 000,00
281533	Réseaux câblés	4 250,00		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	18 500,00		79 500,00	0,00	79 500,00
281538	Autres réseaux	3 400,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	92,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	10 200,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 760,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	5 283,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	52 800,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	58 900,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 600,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	53 600,00		35 000,00	0,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 428 010,00		2 582 445,42	0,00	2 582 445,42

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. détail du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune opération budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. détail du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le compte 04 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
 0418-2023-0418-2023-AVRIL-034-DE
 Date de transmission : 18/04/2023
 Date de publication : 18/04/2023

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	16 162 181,26	0,00	0,00	18 716 407,57	0,00	0,00	18 716 407,57	18 716 407,57
011	Charges à caractère général (3)	3 729 529,16	0,00	0,00	3 580 966,29	0,00	0,00	3 580 966,29	3 580 966,29
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 990 728,00	0,00	0,00	8 129 397,00	0,00	0,00	8 129 397,00	8 129 397,00
014	Atténuations de produits	150 699,00	0,00	0,00	123 672,00	0,00	0,00	123 672,00	123 672,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 501 465,10	0,00	0,00	3 723 050,75	0,00	0,00	3 723 050,75	3 723 050,75
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	14 372 421,26	0,00	0,00	15 557 086,04	0,00	0,00	15 557 086,04	15 557 086,04
66	Charges financières	336 250,00	0,00	0,00	306 831,18	0,00	0,00	306 831,18	306 831,18
67	Charges spécifiques (3)	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	15 000,00	0,00	0,00	270 044,93	0,00	0,00	270 044,93	270 044,93
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	361 750,00	0,00	0,00	576 876,11	0,00	0,00	576 876,11	576 876,11
	Total des dépenses réelles	14 734 171,26	0,00	0,00	16 133 962,15	0,00	0,00	16 133 962,15	16 133 962,15
023	Virement à la section d'investissement	959 060,00	0,00	0,00	750 000,00	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	468 950,00	0,00	0,00	1 832 445,42	0,00	0,00	1 832 445,42	1 832 445,42
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 428 010,00	0,00	0,00	2 582 445,42	0,00	0,00	2 582 445,42	2 582 445,42
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								18 716 407,57

Accuse de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 18/04/2023

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	15 659 715,80	0,00	16 682 974,49	0,00	16 682 974,49
013	Atténuations de charges (2)	366 429,00	0,00	240 998,00	0,00	240 998,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 330 557,80	0,00	2 164 782,09	0,00	2 164 782,09
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 891 533,00	0,00	3 914 012,00	0,00	3 914 012,00
731	Fiscalité locale	5 078 868,00	0,00	5 591 257,00	0,00	5 591 257,00
74	Dotations et participations (2)	2 828 360,00	0,00	2 929 838,00	0,00	2 929 838,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	188 975,00	0,00	1 311 087,40	0,00	1 311 087,40
	Total des recettes de gestion des services	14 684 722,80	0,00	16 151 974,49	0,00	16 151 974,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	95 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	95 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
	Total des recettes réelles	14 779 722,80	0,00	16 152 974,49	0,00	16 152 974,49
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	879 993,00		530 000,00	0,00	530 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	879 993,00		530 000,00	0,00	530 000,00
				R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		2 033 433,08

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

2 033 433,08

Total des recettes de fonctionnement cumulées

18 716 407,57

Accusé de réception en préfecture
07-217119
Date de réception en préfecture : 2023/04/06
Date de dépôt en préfecture : 2023/04/06

- (1) Voir le contenu du budget précédent.
 (2) Hors des recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. Chapitre 78 du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (4) Les articles 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chercher à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrire le résultat de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	16 162 181,26	0,00	0,00	18 716 407,57	0,00	0,00	18 716 407,57	18 716 407,57
011	Charges à caractère général (4)	3 729 529,16	0,00	0,00	3 580 966,29	0,00	0,00	3 580 966,29	3 580 966,29
6041	Achats d'études	0,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6042	Achats de prestations de services	268 490,00	0,00		242 750,00	0,00	0,00	242 750,00	242 750,00
60611	Eau et assainissement	57 500,00	0,00		39 120,00	0,00	0,00	39 120,00	39 120,00
60612	Energie - Electricité	541 695,00	0,00		432 327,00	0,00	0,00	432 327,00	432 327,00
60618	Autres fournitures non stockables	9 450,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60621	Combustibles	385 200,00	0,00		460 274,00	0,00	0,00	460 274,00	460 274,00
60622	Carburants	43 200,00	0,00		38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00
60623	Alimentation	136 803,60	0,00		135 707,00	0,00	0,00	135 707,00	135 707,00
60624	Produits de traitement	10 350,00	0,00		197,00	0,00	0,00	197,00	197,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 223,00	0,00		12 180,00	0,00	0,00	12 180,00	12 180,00
60631	Fournitures d'entretien	37 135,00	0,00		84 061,00	0,00	0,00	84 061,00	84 061,00
60632	Fournitures de petit équipement	125 640,00	0,00		119 465,00	0,00	0,00	119 465,00	119 465,00
60633	Fournitures de voirie	1 512,00	0,00		27 000,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	16 845,00	0,00		8 572,00	0,00	0,00	8 572,00	8 572,00
6064	Fournitures administratives	15 067,00	0,00		18 089,00	0,00	0,00	18 089,00	18 089,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	150,00	0,00		15 075,96	0,00	0,00	15 075,96	15 075,96
6067	Fournitures scolaires	78 153,00	0,00		100 936,00	0,00	0,00	100 936,00	100 936,00
6068	Autres matières et fournitures	33 380,00	0,00		7 025,00	0,00	0,00	7 025,00	7 025,00
611	Contrats de prestations de services	302 970,20	0,00		166 143,00	0,00	0,00	166 143,00	166 143,00
6132	Locations immobilières	66 499,20	0,00		113 500,00	0,00	0,00	113 500,00	113 500,00
6135	Matériel roulant	0,00	0,00		40 391,00	0,00	0,00	40 391,00	40 391,00
6135	Autres	43 768,00	0,00		22 240,00	0,00	0,00	22 240,00	22 240,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 265,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6152	Entretien terrains	11 117,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6152	Entretien, réparations bâtiments publics	178 594,20	0,00		306 750,28	0,00	0,00	306 750,28	306 750,28
6152	Entretien, réparations voiries	208 926,00	0,00		321 386,00	0,00	0,00	321 386,00	321 386,00
6152	Entretien, réparations réseaux	108 000,00	0,00		108 000,00	0,00	0,00	108 000,00	108 000,00
6155	Entretien matériel roulant	36 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6155	Entretien autres biens mobiliers	29 850,00	0,00		10 700,00	0,00	0,00	10 700,00	10 700,00
6156	Maintenance	252 022,00	0,00		149 961,55	0,00	0,00	149 961,55	149 961,55
6161	Multirisques	40 176,00	0,00		50 601,00	0,00	0,00	50 601,00	50 601,00
617	Etudes et recherches	1 800,00	0,00		12 210,00	0,00	0,00	12 210,00	12 210,00
6182	Documentation générale et technique	6 762,60	0,00		3 493,00	0,00	0,00	3 493,00	3 493,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 18/04/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	76 279,66	0,00		36 443,50	0,00	0,00	36 443,50	36 443,50
6185	Frais de colloques et de séminaires	400,00	0,00		400,00	0,00	0,00	400,00	400,00
6188	Autres frais divers	1 100,00	0,00		10 300,00	0,00	0,00	10 300,00	10 300,00
62268	Autres honoraires, conseils	65 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	225 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6231	Annonces et insertions	18 500,00	0,00		9 100,00	0,00	0,00	9 100,00	9 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	70 675,00	0,00		37 132,00	0,00	0,00	37 132,00	37 132,00
6234	Réceptions	21 000,00	0,00		18 540,00	0,00	0,00	18 540,00	18 540,00
6236	Catalogues et imprimés	16 810,00	0,00		3 200,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00
6238	Divers	1 500,00	0,00		900,00	0,00	0,00	900,00	900,00
6247	Transports collectifs	11 410,00	0,00		11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 286,00	0,00		3 800,00	0,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6261	Frais d'affranchissement	27 720,00	0,00		17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6262	Frais de télécommunications	56 000,00	0,00		120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 335,00	0,00		5 575,00	0,00	0,00	5 575,00	5 575,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 882,00	0,00		4 071,00	0,00	0,00	4 071,00	4 071,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 000,00	0,00		49 550,00	0,00	0,00	49 550,00	49 550,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	38 412,00	0,00		38 500,00	0,00	0,00	38 500,00	38 500,00
63513	Autres impôts locaux	11 925,00	0,00		24 400,00	0,00	0,00	24 400,00	24 400,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		7 600,00	0,00	0,00	7 600,00	7 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	7 990 728,00	0,00		8 129 397,00	0,00		8 129 397,00	8 129 397,00
621	Autre personnel extérieur	1 329,34	0,00		25 518,76	0,00		25 518,76	25 518,76
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts)	0,00	0,00		600,00	0,00		600,00	600,00
633	Versement mobilité	60 292,12	0,00		67 883,82	0,00		67 883,82	67 883,82
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21 774,92	0,00		22 580,12	0,00		22 580,12	22 580,12
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	64 456,98	0,00		71 422,01	0,00		71 422,01	71 422,01
6337	Autres impôts, taxes sur rémunérations	22 136,69	0,00		12 853,09	0,00		12 853,09	12 853,09
6411	Rémunération principale titulaires	3 546 523,02	0,00		3 640 466,64	0,00		3 640 466,64	3 640 466,64
64112	SFT, indemnité de résidence	101 714,30	0,00		89 525,71	0,00		89 525,71	89 525,71
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		541,27	0,00		541,27	541,27
64118	Autres indemnités	893 510,47	0,00		627 973,80	0,00		627 973,80	627 973,80
64131	Rémunérations	815 844,36	0,00		796 136,36	0,00		796 136,36	796 136,36

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		173 987,77	0,00		173 987,77	173 987,77
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		49 886,29	0,00		49 886,29	49 886,29
64164	Emplois aidés - indemnité inflation	0,00	0,00		174,94	0,00		174,94	174,94
64168	Autres emplois aidés	14 802,27	0,00		14 838,19	0,00		14 838,19	14 838,19
64171	Apprentis - rémunérations	2 829,00	0,00		14 933,64	0,00		14 933,64	14 933,64
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	805 059,31	0,00		647 895,88	0,00		647 895,88	647 895,88
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 171 031,27	0,00		1 333 803,49	0,00		1 333 803,49	1 333 803,49
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	199 631,54	0,00		39 796,56	0,00		39 796,56	39 796,56
6455	Cotisations pour assurance du personnel	205 454,70	0,00		388 022,91	0,00		388 022,91	388 022,91
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 669,67	0,00		16 802,03	0,00		16 802,03	16 802,03
64731	Allocations chômage versées directement	7 507,20	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	24 280,64	0,00		39 161,05	0,00		39 161,05	39 161,05
6478	Autres charges sociales diverses	1 718,43	0,00		36 601,96	0,00		36 601,96	36 601,96
6488	Autres	17 161,77	0,00		17 990,71	0,00		17 990,71	17 990,71
014	Atténuations de produits	150 699,00	0,00		123 672,00	0,00		123 672,00	123 672,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	28 391,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	0,00	0,00		3 100,00	0,00		3 100,00	3 100,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	110 308,00	0,00		116 072,00	0,00		116 072,00	116 072,00
7398	Revers., restitutions et pré. divers	12 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 501 465,10	0,00		3 723 050,75	0,00		3 723 050,75	3 723 050,75
65131	Bourses	10 306,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65132	Prix	0,00	0,00		12 716,40	0,00		12 716,40	12 716,40
65311	Indemnités de fonction	120 063,00	0,00		123 054,20	0,00		123 054,20	123 054,20
65312	Frais de mission et de déplacement	300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	6 000,00	0,00		6 893,66	0,00		6 893,66	6 893,66
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 396,00	0,00		6 669,39	0,00		6 669,39	6 669,39
65315	Formation	2 500,00	0,00		600,00	0,00		600,00	600,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		65,00	0,00		65,00	65,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	0,00		3 224,00	0,00		3 224,00	3 224,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	0,00		720,00	0,00		720,00	720,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de dépôt en préfecture : 18/04/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6553	Service d'incendie	124 500,00	0,00		131 048,65	0,00	0,00	131 048,65	131 048,65
65568	Autres contributions	282 500,00	0,00		291 349,00	0,00	0,00	291 349,00	291 349,00
65574	Contrib. au titre de la politique habitat	274 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	6 661,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	572 837,88	0,00		286 419,00	0,00	0,00	286 419,00	286 419,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	60 000,00	0,00		177 920,93	0,00	0,00	177 920,93	177 920,93
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	657 917,22	0,00		1 081 348,03	0,00	0,00	1 081 348,03	1 081 348,03
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	306 284,00	0,00		264 136,00	0,00	0,00	264 136,00	264 136,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		9 081,34	0,00	0,00	9 081,34	9 081,34
65818	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		1 327 804,00	0,00	0,00	1 327 804,00	1 327 804,00
65888	Autres	41 000,00	0,00		1,15	0,00	0,00	1,15	1,15
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	14 372 421,26	0,00	0,00	15 557 086,04	0,00	0,00	15 557 086,04	15 557 086,04
66	Charges financières	336 250,00	0,00		306 831,18	0,00		306 831,18	306 831,18
66111	Intérêts réglés à l'échéance	332 750,00	0,00		301 831,18	0,00		301 831,18	301 831,18
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 500,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	10 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	15 000,00			270 044,93	0,00		270 044,93	270 044,93
681	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	15 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
683	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00			270 044,93	0,00		270 044,93	270 044,93
023	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	361 750,00	0,00	0,00	576 876,11	0,00		576 876,11	576 876,11
	Total des dépenses réelles	14 734 171,26	0,00	0,00	16 133 962,15	0,00	0,00	16 133 962,15	16 133 962,15
023	Virement à la section d'investissement	959 060,00			750 000,00	0,00		750 000,00	750 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	468 950,00			1 832 445,42	0,00		1 832 445,42	1 832 445,42

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AR-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 04/05/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6688	Autres	0,00	I		1 377 445,42	0,00		1 377 445,42	1 377 445,42
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	40 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	428 950,00			455 000,00	0,00		455 000,00	455 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 428 010,00			2 582 445,42	0,00		2 582 445,42	2 582 445,42

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	20 725,34
Montant des ICNE de l'exercice N-1	20 725,34
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote III = I + II)
	TOTAL	15 659 715,80	0,00	16 682 974,49	0,00	16 682 974,49
013	Atténuations de charges (3)	366 429,00	0,00	240 998,00	0,00	240 998,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 903,00	0,00	233 715,00	0,00	233 715,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	305 526,00	0,00	6 885,00	0,00	6 885,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	398,00	0,00	398,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 330 557,80	0,00	2 164 782,09	0,00	2 164 782,09
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
70312	Redevances funéraires	25,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	24 760,80	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	1 500,00	0,00	3 820,00	0,00	3 820,00
7066	Redevances services à caractère social	122 411,00	0,00	93 118,09	0,00	93 118,09
7067	Redev. services périscolaires et enseign	288 215,00	0,00	287 123,00	0,00	287 123,00
7078	Autres marchandises	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	1 484 946,00	0,00	1 175 502,00	0,00	1 175 502,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	240 000,00	0,00	240 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	17 700,00	0,00	17 700,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	3 000,00	0,00	796,00	0,00	796,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	372 500,00	0,00	120 375,00	0,00	120 375,00
70878	Remb. frais par des tiers	20 000,00	0,00	86 348,00	0,00	86 348,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 891 533,00	0,00	3 914 012,00	0,00	3 914 012,00
732	Attribution de compensation	1 880 453,00	0,00	1 880 453,00	0,00	1 880 453,00
732	FNGIR	1 064 901,00	0,00	1 064 901,00	0,00	1 064 901,00
732	Fonds péréquation ress. com. et intercom	134 864,00	0,00	138 474,00	0,00	138 474,00
733	Communes (FSRF)	811 315,00	0,00	830 184,00	0,00	830 184,00
731	Fiscalité locale	5 078 868,00	0,00	5 591 257,00	0,00	5 591 257,00
731	Impôts directs locaux	4 448 987,00	0,00	4 828 148,00	0,00	4 828 148,00
731	Taxe com add droit mut ou pub foncière	205 541,00	0,00	283 838,00	0,00	283 838,00
731	Taxe sur la conso. finale d'électricité	151 112,00	0,00	189 674,00	0,00	189 674,00
731	Redevance des mines	3 800,00	0,00	3 391,00	0,00	3 391,00
731	Droits de place	1 500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
731	Versement mobilité	344,00	0,00	600,00	0,00	600,00
731	Taxe de séjour	4 200,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
731	Taxe locale sur la publicité extérieure	49 513,00	0,00	53 000,00	0,00	53 000,00

Accusé de réception en préfecture
071-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 19/06/2023
Date de dépôt en préfecture : 13/06/2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
7318	Autres	213 871,00	0,00	228 106,00	0,00	228 106,00
74	Dotations et participations (3)	2 828 360,00	0,00	2 929 838,00	0,00	2 929 838,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	490 104,00	0,00	456 828,00	0,00	456 828,00
741121	DSR des communes	506 401,00	0,00	533 156,00	0,00	533 156,00
741123	DSU des communes	56 486,00	0,00	354 800,00	0,00	354 800,00
741127	DNP des communes	46 016,00	0,00	55 300,00	0,00	55 300,00
744	FCTVA	182 000,00	0,00	48 000,00	0,00	48 000,00
74718	Autres participations Etat	33 113,00	0,00	345 078,00	0,00	345 078,00
7472	Participation régions	152 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
7473	Participation départements	48 500,00	0,00	89 450,00	0,00	89 450,00
74748	Participation autres communes	17 000,00	0,00	16 348,00	0,00	16 348,00
747818	Autres	0,00	0,00	13 200,00	0,00	13 200,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	60 210,00	0,00	60 210,00
74788	Autres	389 097,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	525,00	0,00	520,00	0,00	520,00
748312	D.C.R.T.P.	548 351,00	0,00	548 351,00	0,00	548 351,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	343 679,00	0,00	378 797,00	0,00	378 797,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	15 088,00	0,00	14 800,00	0,00	14 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	188 975,00	0,00	1 311 087,40	0,00	1 311 087,40
752	Revenus des immeubles	155 375,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
756	Libéralités reçues	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	0,00	0,00	1 166 087,40	0,00	1 166 087,40
75888	Autres	28 800,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
	Total des recettes de gestion des services	14 684 722,80	0,00	16 151 974,49	0,00	16 151 974,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	95 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	15 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	14 779 722,80	0,00	16 152 974,49	0,00	16 152 974,49
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	879 993,00		530 000,00	0,00	530 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	879 993,00		530 000,00	0,00	530 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	879 993,00		530 000,00	0,00	530 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	2 634 837,47	836 599,24	0,00	352 600,00	1 300 450,00	1 249 913,86	15 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 218 379,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	300 708,80	0,00	0,00	0,00	67 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 416 468,17	535 890,44	0,00	352 600,00	1 300 450,00	1 182 913,86	15 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	3 122 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 281 000,00	0,00	0,00	2 293 674,08		11 964 074,65
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 218 379,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	77 202,00		444 910,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	3 281 000,00	0,00	0,00	2 216 472,08		10 300 784,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		22 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	224 894,00		824 894,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		2 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
					224 894,00		3 346 894,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00
					0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AV/RIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		01	Opérations non ventilables
Article / compte nature (1)	Libellé		
	DEPENSES		2 634 837,47
164	Emprunts auprès des éts financiers	1 210 600,30	
168	Autres emprunts et dettes assimilées	7 779,00	
213	Constructions	622 200,00	
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	794 258,17	
	RECETTES	3 122 000,00	
102	Dotations et fonds d'investissement	22 000,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	600 000,00	
164	Emprunts auprès des éts financiers	2 500 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (*)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEFENSES	753 599,24	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	220 708,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	440 152,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	23 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	68 780,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	036 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat., matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décant..act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	836 599,24
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 708,80
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 152,44
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 958,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 780,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES						
213	Constructions	0,00	52 600,00	253 000,00	47 000,00	0,00	352 600,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	253 000,00	47 000,00	0,00	300 000,00
	RECETTES	0,00	7 600,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		21			22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		211	212	213	221	222	223		
		Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
		71 800,00	1 198 550,00	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	1 198 550,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES								
213	Constructions								
218	Autres immobilisations corporelles								
	RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle					26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
			251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES									
213 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	7 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300 450,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 274 850,00	
218	Autres immobilisations corporelles	7 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 600,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs		31 Culture							
		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive		
	DEPENSES	0,00	1 130 173,86	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	1 063 173,86	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)						326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	
	DEPENSES	49 500,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	49 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle				34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres				
	DEPENSES	300,00	0,00	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 249 913,86	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 142 673,86	
218	Autres immobilisations corporelles	300,00	0,00	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 240,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		
		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (*)	41 Santé						418 Autres actions
	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES							
213 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV
A1.904

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale										
		420 Services communs		421 Famille et enfance				422 Petite enfance				
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance	4228 Autres actions pour la petite enfance	4228 Autres actions pour la petite enfance	4228 Autres actions pour la petite enfance	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		4238 Autres actions pour les personnes âgées	424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV

A1.905

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains						518 Autres actions d'aménagement urbain
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	
	DEPENSES							
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	27 000,00	3 244 000,00	0,00	0,00	0,00
215	Instalati*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	3 244 000,00	0,00	0,00	10 000,00
	RECETTES							
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)			
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accès à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 281 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 254 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs		71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine			
		Services communs collecte et propreté		721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine		722 Action propreté urbaine et nettoiemnt
		720	721	7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
					735 Lutte contre les inondations	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV

A1.908

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs						828 Autres transports				
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial		824 Transport maritime	825 Transport aérien		
	DEPENSES											
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installati*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES											
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	2 293 674,08	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	77 202,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	892 137,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 324 335,08	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	224 894,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	149 894,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FUNCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures						86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 293 674,08	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 202,00	
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	892 137,00	
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 324 335,08	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 894,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 894,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	2 093 500,21	5 159 350,76	0,00	555 610,00	1 910 549,34	3 119 187,98	1 396 003,96	0,00
011	Charges à caractère général	204 302,28	1 776 850,50	0,00	162 210,00	397 546,00	382 282,55	9 885,96	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 415 585,03	0,00	391 000,00	1 483 772,00	1 642 841,00	1 099 699,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	123 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 619 153,00	536 412,05	0,00	2 400,00	29 231,34	1 094 064,43	286 419,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	306 831,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	270 044,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	8 621 048,76	6 358 812,00	0,00	0,00	456 799,09	184 818,75	451 495,89	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	240 998,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	207 519,00	1 447 202,00	0,00	0,00	380 241,09	49 820,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	830 184,00	3 083 828,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 591 257,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 399 296,00	1 440 784,00	0,00	0,00	76 558,00	13 200,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	592 792,76	145 000,00	0,00	0,00	0,00	121 798,75	451 495,89	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	697 625,00	4 650,00	155 370,93	1 042 113,97		16 133 962,15
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	285 625,00	4 650,00	0,00	357 614,00		3 580 966,29
014	Atténuations de produits	0,00	412 000,00	0,00	0,00	684 499,97		8 129 397,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		123 672,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	155 370,93	0,00		3 723 050,75
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		306 831,18
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES							
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00		16 152 974,49
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00		240 998,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 164 782,09
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 914 012,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 591 257,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 929 838,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 311 087,40
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
								0,00

Accusé de réception en préfecture
077217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		01	Opérations non ventilables
Article / compte nature (1)	Libellé		
DEPENSES			
606	Achats non stockés de matières et fourni		2 093 500,21
615	Entretien et réparations		60 180,00
665	Contributions obligatoires		144 122,28
658	Charges diverses de gestion courante		291 349,00
686	Dot. amort. et prov. Charges financières		1 327 804,00
			270 044,93
			8 621 048,76
RECETTES			
708	Autres produits		207 519,00
731	Fiscalité locale		5 591 257,00
733	Fisc. spécif. des coll. d'Ile-de-France		830 184,00
741	D.G.F.		456 828,00
748	Autres attributions et participations		942 488,00
758	Produits divers de gestion courante		592 792,76

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV

A2.930

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale									
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux		
	DEPENSES	4 584 083,36	0,00	167 859,00	0,00	264 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	4 500,00	0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 131 575,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	30 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	127 581,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	189 328,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	50 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	43 922,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	31 952,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	3 281,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	40 723,45	0,00	2 674,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	62 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 332 965,30	0,00	117 359,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	840 654,93	0,00	33 424,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	39 161,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	2 032,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Frais sur créances irrécouvrables	3 944,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	131 048,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	264 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	306 831,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Revers. et restit. sur impôts et taxes	123 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	6 344 812,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	233 715,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	6 885,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-014-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
647	Autres charges sociales	398,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	1 433 202,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	3 083 828,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	943 256,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	449 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV
A2.930

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	036 Section culture, éducation et sports	
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports			
	DEPENSES	143 272,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 989,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	137 282,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et resit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accuse de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act? interrég.,aur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 159 350,76
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 700,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 133 575,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 300,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 581,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	192 528,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 601,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 922,50
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 952,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 281,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 386,64
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 900,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450 325,22
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	874 079,82
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 161,05
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 032,30
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 282,25
654	Perles sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 944,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 048,65
657	Charges interveni* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	264 136,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,15
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 831,18
739	Revers. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 672,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 358 812,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 715,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 885,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2023

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 433 202,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 083 828,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	943 256,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	449 528,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
 Date de télétransmission : 18/04/2023
 Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV
A2.931

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	539 610,00	16 000,00	0,00	0,00	555 610,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	1 512,00	0,00	0,00	0,00	1 512,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	6 738,00	0,00	0,00	0,00	6 738,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	960,00	16 000,00	0,00	0,00	16 960,00
618	Divers	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	8 365,98	0,00	0,00	0,00	8 365,98
641	Rémunérations du personnel	0,00	293 603,10	0,00	0,00	0,00	293 603,10
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	89 030,92	0,00	0,00	0,00	89 030,92
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		211 Ecoles maternelles			212 Ecoles primaires			221 Collèges		
		213 Classes regroupées			222 Lycées publics			223 Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	889 904,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	81 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	17 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	15 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	3 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	25 518,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	9 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	15 711,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	488 238,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	189 302,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	22 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	6 681,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	396 589,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	380 241,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	16 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV
A2.932

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle					26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matériels et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven* cpt prop. – Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
766	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

(1) Descriptif des comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	1 020 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 910 549,34	
604	Achats d'études, prestations de services	104 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 700,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	123 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 601,00	
611	Contrats de prestations de services	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 420,00	
615	Entretien et réparations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 520,00	
618	Divers	245,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 395,00	
621	Persomel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 518,76	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 820,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00	
628	Divers	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 460,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	18 024,80	0,00	0,00	0,00	0,00	33 736,73	
641	Rémunérations du personnel	405 205,50	0,00	0,00	0,00	0,00	893 444,04	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	339 491,78	0,00	0,00	0,00	0,00	528 794,55	
648	Autres charges de personnel	2 277,92	0,00	0,00	0,00	0,00	2 277,92	
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 550,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 681,34	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	456 799,09	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 241,09	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 558,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
0775517703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	31 Culture						318 Archéologie préventive	
		30 Services communs	311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives		316 Théâtres et spectacles vivants
	DEPENSES	255 700,00	103 750,00	121 281,55	166 603,00	0,00	79 900,00	45 160,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	33 900,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	45 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	13 000,00	0,00	15 900,00	0,00	700,00	160,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	121 281,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	15 400,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	47 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 018,83	0,00	0,00	3 203,70	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	7 200,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	200 979,36	0,00	0,00	108 602,38	0,00	11 000,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	50 701,81	0,00	0,00	38 496,92	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	125 298,75	0,00	3 000,00	0,00	7 500,00	32 000,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	3 500,00	0,00	3 000,00	0,00	7 500,00	32 000,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	121 798,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accès en libre accès à la préfecture
077-247703274-20230418-2023-APRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)						326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	
	DEPENSES	0,00	0,00	1 431 348,03	0,00	12 960,00	122 378,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	8 440,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	7 894,48	0,00	0,00	2 892,83	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	251 089,45	0,00	0,00	87 488,41	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	91 016,07	0,00	0,00	31 996,76	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	1 081 348,03	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 18/04/2023

(1) Déterminés à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV
A2.933

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle				34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes		348 Autres		
					0,00	0,00			
	DEPENSES	539 045,00	0,00	241 062,40	0,00	0,00	0,00	3 119 187,98	
604	Achats d'études, prestations de services	150,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	113 550,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 295,00	0,00	7 504,00	0,00	0,00	0,00	47 999,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	2 408,00	0,00	0,00	0,00	3 608,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00	
615	Entretien et réparations	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 281,55	
618	Divers	140,00	0,00	1 034,00	0,00	0,00	0,00	1 294,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 600,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 450,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	12 278,78	0,00	4 735,20	0,00	0,00	0,00	35 023,82	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00	
641	Rémunérations du personnel	380 638,83	0,00	153 471,53	0,00	0,00	0,00	1 193 269,96	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	135 183,74	0,00	51 793,27	0,00	0,00	0,00	399 188,57	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	
648	Autres charges de personnel	3 358,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 358,65	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	12 716,40	0,00	0,00	0,00	12 716,40	
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 081 348,03	
	RECETTES	0,00	0,00	17 020,00	0,00	0,00	0,00	184 818,75	
706	Prestations de services	0,00	0,00	3 820,00	0,00	0,00	0,00	49 820,00	
747	Participations	0,00	0,00	13 200,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 798,75	

Accusé de réception en préfecture
077-217703274-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 18/04/2023

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A2.934

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé						418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres établissements sanitaires	418 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvent ^o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV
A2.934

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance			4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	422 Petite enfance		4228 Autres actions pour la petite enfance	
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance			4222 Multi accueil			
	282 442,00	286 419,00	0,00	428 925,08	282 833,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES										
606 Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	8 395,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
611 Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	615,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623 Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624 Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
627 Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	75,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633 Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 412,24	0,00	0,00	5 343,57	10 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641 Rémunérations du personnel	204 819,10	0,00	0,00	322 011,96	190 394,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
645 Charges sécurité sociale et prévoyance	71 210,66	0,00	0,00	99 203,21	68 618,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
647 Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	2 366,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
648 Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
657 Charges intervenit* cpt prop. - Subvent*	0,00	286 419,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES										
758 Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
DEPENSES								
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	115 384,00	0,00	0,00	0,00	1 396 003,96
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 395,96
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	615,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	2 529,97	0,00	0,00	0,00	75,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	82 444,80	0,00	0,00	0,00	24 620,78
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	30 409,23	0,00	0,00	0,00	799 670,07
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269 441,78
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 366,34
657	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,03
		0,00	0,00	451 495,89	0,00	0,00	0,00	451 495,89
RECETTES								
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à rétablissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A2.935

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains							
		500	501	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain	
	DEPENSES			412 000,00	243 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00		0,00	0,00						0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00		0,00	27 700,00						0,00
615	Entretien et réparations	0,00		0,00	203 000,00						0,00
617	Etudes et recherches	0,00		0,00	12 000,00						0,00
618	Divers	0,00		0,00	225,00						0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00		0,00	0,00						0,00
628	Divers	0,00		0,00	700,00						0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00		0,00	8 339,47						0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00		0,00	285 081,49						0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00		0,00	94 726,14						0,00
647	Autres charges sociales	0,00		0,00	22 235,62						0,00
648	Autres charges de personnel	0,00		0,00	1 637,28						0,00
	RECETTES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville				53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)					
		52	52	52	52			551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accèsion à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires; honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES						
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	697 625,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 700,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 339,47
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 061,49
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 726,14
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 235,62
	RECETTES						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV

A2.936

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs		61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
		631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire				632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique		
		6311 Laboratoire	6312 Autres						
	DEPENSES	0,00	4 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES						
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 650,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine				722 Propreté urbaine	
			720 Services communs collecte et propreté		721 Collecte et traitement des déchets		7221 Propreté urbaine	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
			7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657 Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air	
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	155 370,93	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant opt prop. - Subvent	0,00	0,00	155 370,93	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 370,93	
657	Charges interven ^{te} cpt. prop. - Subvent ^{te}	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 370,93	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article/ compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs						828 Autres transports					
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial		824 Transport maritime	825 Transport aérien			
	DEPENSES												
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Localions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES												
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							849 Sécurité routière
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et atées climatiques	847 Equipements de voirie	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	1 042 113,97	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	3 888,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	13 340,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	210 386,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	15 265,62	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	493 090,73	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	171 059,09	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	5 084,53	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 042 113,97	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 888,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 340,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 386,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 265,62	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493 090,73	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 059,09	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 084,53	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Néture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1		Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)		Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

ETAT DETTE PAR PRÊTEUR - ETAT DE LA DETTE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat consolidé - montants en Euros

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	PRÊTEUR	DURÉE EN ANNÉES	TYPE TAUX	INDICE	MARGE (%)	TAUX ACTUEL (%)	PÉRIODE	DATE 1 ^{ère} ANNÉE INTÉRÊT	DATE 1 ^{ère} ANNÉE AMORT.	CAPITAL	REMOURS AUP 01/01/2023	ICM	INTÉRÊT	AMORT.	ANNUITÉ	PROB.
16	2005	Divers travaux 2005	0000000526	20 F	TAUX FIXE		0,0000		3,55 A	01/01/2006	01/01/2008	500 000,00	56 836,60	0,00	2 441,26	31 191,85	34 633,16	0,00
22	2007	Crédit occulte Les Roches	0000000526	30 F	TAUX FIXE		0,0000		3,84 A	01/02/2009	01/02/2009	2 500 000,00	1 603 806,74	53 065,28	61 632,31	50 527,00	152 169,31	0,00
23	2007	Refinancement emprunt 2005	0000000526	30 F	TAUX FIXE		0,0000		3,84 A	01/02/2009	01/02/2009	468 001,36	309 852,58	9 953,20	11 502,25	18 982,82	28 545,17	0,00
53	2012	Re qualification centre ville CDC	0000000526	16 F	TAUX FIXE		0,0000		4,51 A	01/01/2013	01/01/2013	1 000 000,00	409 834,61	15 031,12	18 442,85	74 734,85	93 177,63	0,00
TOTAL 1 :	Prêteur = 0000000526, Calisse des dépôts et compta											4 468 001,36	8 410 670,93	76 039,60	58 076,37	213 438,69	308 916,46	0,00
14	2004	Diverses infrastructures	0000000832	20 F	TAUX FIXE		0,0000		4,95 A	01/01/2005	01/01/2005	750 000,00	105 733,79	0,00	4 983,31	82 156,27	87 111,45	0,00
TOTAL 1 :	Prêteur = 0000000832, Crédit agricole											750 000,00	105 733,79	0,00	4 983,31	82 156,27	87 111,45	0,00
32	2012	Requalification du centre ville 2012 CAISSE DEP	0000001164	16 F	TAUX FIXE		0,0000		4,58 A	01/03/2012	02/03/2012	1 500 000,00	409 789,89	8 889,00	10 005,31	74 912,78	93 698,30	0,00
37	2020	Emprunt BOUlet - 2020	0000001164	15 F	TAUX FIXE		0,0000		0,48 M	28/01/2021	28/01/2021	500 000,00	52 800,00	17,42	2 257,30	39 958,96	42 257,46	0,00
39	2021		0000001164	F	TAUX FIXE		0,0000		T	01/01/2022	02/01/2022	5 000 000,00	4 750 000,00	11 200,00	40 778,40	200 000,00	249 778,40	0,00
40	2021		0000001164	F	TAUX FIXE		0,0000		T			2 500 000,00	2 500 000,00					0,00
TOTAL 1 :	Prêteur = 0000001164, Calisse D'Epargne Ile de France											9 100 000,00	9 179 773,07	20 109,42	67 721,41	314 912,70	382 834,16	0,00
34	2009	Investissements 2009	CA	20 F	TAUX FIXE		0,0000		2,47 A	30/06/2006	30/06/2006	200 000,00	28 735,43	0,00	0,00	11 697,71	11 697,71	0,00
TOTAL 1 :	Prêteur = CA, Crédit agricole											400 000,00	57 181,01	0,00	1 062,76	32 288,89	33 331,04	0,00
28	2010	Investissements 2010	CE	16 F	TAUX FIXE		0,0000		3,19 T	15/11/2010	15/11/2010	600 000,00	80 914,44	10,90	1 062,76	44 138,00	48 993,36	0,00
36	2019	EMPRUNT 2M6	CE	19 F	TAUX FIXE		0,0000		1,95 T	01/10/2019	01/10/2019	2 500 000,00	45 833,12	114,49	1 262,91	16 895,68	17 809,59	0,00
TOTAL 1 :	Prêteur = CE, Calisse D'Epargne Ile de France											2 800 000,00	1 700 896,12	6 549,97	27 473,27	95 395,81	122 833,08	0,00
38	2021	Investissement	CLF	24 F	TAUX FIXE		0,0000		0,64 T	01/05/2022	03/05/2022	7 544 946,29	7 321 888,17	13 059,24	46 748,05	311 544,16	389 291,01	0,00
TOTAL 1 :	Prêteur = CLF, Delle C-édit Local											7 664 946,33	7 321 888,17	13 059,24	46 748,05	311 544,16	389 291,01	0,00
TOTAL GENERAL												28 723 957,66	19 848 906,85	117 899,66	244 336,37	1 645 117,96	1 204 207,15	0,00

validation : courser les fiches

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes de MIEP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes de collectivités locales (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Attestation de réception en préfecture
 07/05/2023 14:42:30
 Date de télétransmission
 Date de réception en préfecture

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV
B1.2

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Emprunts à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2023

- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

Accusé de réception
N° 217700771-20230918
Date de transmission : 08/04/2023
Date de réception en préfecture : 08/04/2023

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nom du prêteur ou du souscripteur de l'emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart entre ces indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux de couverture de l'opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux de couverture de l'opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 18/04/2023

(1) Cette annexe présente le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV -- ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DE LA DETTE -- DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 -- DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)							0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	0,00	
Total							0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au près des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au près des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV

B2

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		Durée (en années)		26-11-1996
Catégories de biens amortis				
L	Frais réalisat° documents urbanisme	5	26/11/1996	
L	Frais d'études	5	26/11/1996	
L	Subv. versées Communes	15	26/11/1996	
L	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	15	26/11/1996	
L	Concessions, droits similaires	4	26/11/1996	
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	26/11/1996	
L	Autres agencements et aménagements	10	26/11/1996	
L	Immeubles de rapport	30	26/11/1996	
L	Installations générales, agencements	30	26/11/1996	
L	Autres constructions	30	26/11/1996	
L	Réseaux de voirie	25	26/11/1996	
L	Installations de voirie	10	26/11/1996	
L	Réseaux câblés	10	26/11/1996	
L	Réseaux d'électrification	25	26/11/1996	
L	Autres réseaux	25	26/11/1996	
L	Autres matériels, outillages incendie	10	26/11/1996	
L	Matériel roulant	10	26/11/1996	
L	Autre matériel et outillage de voirie	10	26/11/1996	
L	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10	26/11/1996	
L	Matériel de transport	4	26/11/1996	
L	Matériel de bureau et informatique	10	26/11/1996	
L	Mobilier	10	26/11/1996	
L	Autres immobilisations corporelles	10	26/11/1996	
L	Matériel de téléphonie	4	26/11/1996	

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Accès en lecture : 07/12/2023 17:53
 Date de transmission : 08/04/2023 11:18
 Date de dépôt en préfecture : 18/04/2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B8-1

SUBVENTIONS VERSEES		
	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
520ème Section des médaillés militaires de Nangis	250,00	Subvention ordinaire
Anciens combattants et victimes de guerres	200,00	Subvention ordinaire
FNACA	500,00	Subvention ordinaire
ANAP	350,00	Subvention ordinaire
AFAN	400,00	Subvention ordinaire
Club de l'amitié	2 400,00	Subvention ordinaire
Club de l'amitié	1 500,00	Subvention exceptionnelle
Créatout main	550,00	Subvention ordinaire
Créatout main	250,00	Subvention exceptionnelle
Ecole de musique de l'Harmonie de Nangis	69 500,00	Subvention ordinaire
Les mémoires de Nangis	300,00	Subvention ordinaire
Les mémoires de Nangis	300,00	Subvention exceptionnelle
Orchestre d'Harmonie de Nangis	7 000,00	Subvention ordinaire
Orchestre d'Harmonie de Nangis	7 000,00	Subvention exceptionnelle
Radio Club	500,00	Subvention ordinaire
TSM	2 000,00	Subvention ordinaire
La Vieille Chouette	2 000,00	Subvention ordinaire
CFTC Nangis	600,00	Subvention ordinaire
CGT Nangis	600,00	Subvention ordinaire
Scouts Guides de France	500,00	Subvention ordinaire
Forbe Académie Briarde 77	500,00	Subvention ordinaire
Nangis la Vieillesse dans la Ville	3 000,00	Subvention ordinaire
Nangis la Vieillesse dans la Ville	600,00	Subvention exceptionnelle
Amicales de la Mare aux Curées	500,00	Subvention ordinaire
Amicale Postale	1 200,00	Subvention ordinaire

<https://www.ccs.fr/telechargement>
 2023-04-18 10:18:23 - 2023-04-18 10:18:23
 Date de réimpression : 18/04/2023
 Date de réimpression : 18/04/2023

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention	Prestation en nature
Amicale bouliste	3 000,00	Subvention exceptionnelle
Amicale laïque nangiessienne	1 500,00	Subvention ordinaire
AS Collège	1 650,00	Subvention ordinaire
Handball nangiessien	12 000,00	Subvention ordinaire
Judo Club	10 000,00	Subvention ordinaire
L'Azuré	500,00	Subvention ordinaire
Les plongeurs d'Ancoeur	750,00	Subvention ordinaire
Les plongeurs d'Ancoeur	504,00	Subvention exceptionnelle
Nangis Football (espérance sportive)	20 000,00	Subvention ordinaire
Nangis Natation	8 000,00	Subvention ordinaire
Néopilates	300,00	Subvention ordinaire
Tennis de Table de Nangis	2 200,00	Subvention ordinaire
Tir à l'Arc de Nangis	2 400,00	Subvention ordinaire
Amicale de Sapeurs pompiers de Nangis	600,00	Subvention ordinaire
APS Contact	2 000,00	Subvention ordinaire
COS (comité des oeuvres sociales du personnel communal et de ses établissements publics locaux)	60 334,78	Subvention ordinaire
Défense des chats libres	1 000,00	Subvention ordinaire
Restos du Coeur du 77	3 000,00	Subvention ordinaire
SILLAGE (PAT Provins)	3 913,00	Subvention ordinaire
Secours populaire	4 000,00	Subvention ordinaire

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOI (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POUVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00
Directeur général des services	A	1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00
Directeur général adjoint des services		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		72.00	0.00	72.00	45.00	7.00	52.00
Attaché principal	A	2.00	0.00	2.00	0.00	0.00	0.00
Attaché	A	7.00	0.00	7.00	5.00	1.00	6.00
Rédacteur principal 1ère classe	B	5.00	0.00	5.00	2.00	0.00	2.00
Rédacteur principal 2ème classe	B	2.00	0.00	2.00	1.00	0.00	1.00
Rédacteur	B	2.00	0.00	2.00	0.00	0.00	0.00
Adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	22.00	0.00	22.00	19.00	0.00	19.00
Adjoint administratif ppal de 2ème classe	C	9.00	0.00	9.00	3.00	0.00	3.00
Adjoint administratif	C	23.00	0.00	23.00	15.00	6.00	21.00
FILIERE TECHNIQUE (c)		100.00	0.00	100.00	60.00	2.00	62.00
Ingénieur principal	A	1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00
Ingénieur	A	1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00
Technicien principal 1ère classe	B	5.00	0.00	5.00	4.00	0.00	4.00
Technicien principal 2ème classe	B	3.00	0.00	3.00	0.00	0.00	0.00
Technicien	B	3.00	0.00	3.00	1.00	0.00	1.00
Agent de maîtrise principal	C	7.00	0.00	7.00	4.00	0.00	4.00
Agent de maîtrise	C	6.00	0.00	6.00	5.00	0.00	5.00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	14.00	0.00	14.00	11.00	0.00	11.00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	31.00	0.00	31.00	20.00	0.00	20.00
Adjoint technique	C	29.00	0.00	29.00	15.00	2.00	17.00
FILIERE SOCIALE (d)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		25.00	0.00	25.00	17.00	0.00	17.00

Accès en réception en préfecture
07/11/2023 17:32:27
Date de réimpression : 08/01/2023
Date de réception en préfecture : 04/01/2023

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2023

Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00
Cadre de santé 1ère classe	A	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	0.00
Educateur de jeunes enfants	A	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00
Assistant socio-éducatif	A	2.00	0.00	2.00	2.00	0.00	2.00	0.00	2.00	0.00	1.00
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00
Agent spécialisé pal des écoles maternelles 1ère classe	C	10.00	0.00	10.00	10.00	0.00	10.00	0.00	9.00	0.00	9.00
Agent spécialisé pal des écoles maternelles 2ème classe	C	6.00	0.00	6.00	6.00	0.00	6.00	0.00	2.00	0.00	2.00
Agent social principal 2ème classe	C	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Agent social	C	2.00	0.00	2.00	2.00	0.00	2.00	0.00	2.00	0.00	2.00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FILIERE SPORTIVE (g)		9.00	0.00	9.00	9.00	0.00	9.00	0.00	3.00	3.00	3.00
Educateur des APS pal 1ère classe	B	4.00	0.00	4.00	4.00	0.00	4.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Educateur des APS pal 2ème classe	B	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Educateur des APS	B	4.00	0.00	4.00	4.00	0.00	4.00	0.00	3.00	3.00	3.00
FILIERE CULTURELLE (h)		11.00	0.00	11.00	11.00	0.00	11.00	0.00	3.00	0.00	3.00
Bibliothécaire	A	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques pal 1ère classe	B	2.00	0.00	2.00	2.00	0.00	2.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	3.00	0.00	3.00	3.00	0.00	3.00	0.00	2.00	0.00	2.00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	3.00	0.00	3.00	3.00	0.00	3.00	0.00	1.00	0.00	1.00
Adjoint du patrimoine	C	2.00	0.00	2.00	2.00	0.00	2.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FILIERE ANIMATION (i)		32.00	0.00	32.00	32.00	0.00	32.00	0.00	16.00	0.00	16.00
Animateur principal 1ère classe	B	3.00	0.00	3.00	3.00	0.00	3.00	0.00	3.00	0.00	3.00
Animateur principal 2ème classe	B	2.00	0.00	2.00	2.00	0.00	2.00	0.00	1.00	0.00	1.00
Animateur	B	5.00	0.00	5.00	5.00	0.00	5.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Adjoint animation ppal 1ère classe	C	2.00	0.00	2.00	2.00	0.00	2.00	0.00	2.00	0.00	2.00
Adjoint animation ppal 2ème classe	C	10.00	0.00	10.00	10.00	0.00	10.00	0.00	6.00	0.00	6.00
Adjoint animation	C	10.00	0.00	10.00	10.00	0.00	10.00	0.00	4.00	0.00	4.00
FILIERE POLICE (j)		32.00	0.00	32.00	32.00	0.00	32.00	0.00	3.00	0.00	3.00
Chef de service de police municipale ppal 2ème classe	B	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00	0.00	1.00
Chef de service de police municipale	B	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Chef de police	C	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Brigadier-chef principal	C	2.00	0.00	2.00	2.00	0.00	2.00	0.00	1.00	0.00	1.00
Gardien-brigadier	C	3.00	0.00	3.00	3.00	0.00	3.00	0.00	1.00	0.00	1.00

Abusé de réimpression en Préfecture
07/02/2023 10:32:10 - 20230413 10:02:45
Date de réimpression : 08/02/2023
Date de réimpression : 08/02/2023

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2023

FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k+l)	258.00	0.00	0.00	258.00	144.00	12.00	156.00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistantes maternelles				23 858,34	A	CDD
Assistantes maternelles				23 858,34	332-10	CDD
Assistantes maternelles				23 858,34	332-13	CDD
Activités accessoires				1 034,12	A	Cumul activ. à titre accessoire
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Apprenti				20 460,18	A	CDD
Autres contrats				4 146,48	A	Autres contrats
Attaché	A	ADM	732	0,00	332-14	CDD
Educateur des APS	B	SP	397	0,00	332-14	CDD
Educateur des APS	B	SP	397	0,00	A	CDD
Emploi St inconnu (ms)				2 541,79	A	Autres contrats
Emploi St inconnu (ms)				0,00	332-23-1°	Autres contrats
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	332-8-2°	CDD
Service civique				67,90	A	SCIV-service civique
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				99 825,49		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEURS: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

Soc. : Social.

MST : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

Procès de réception : 18/04/2023
 Date de télétransmission : 18/04/2023
 Date de réception en préfecture : 18/04/2023

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2023

- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-6-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-6-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-6-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-6-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-6-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de travail est inférieure à 50 %.
- 332-6-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326-332 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours, d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
- 333-1-333-3 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-1-333-10 : Collaborateurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		
		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)	Les Fils de Madame GERAUD	Les Fils de Madame GERAUD	Société par actions simplifiées	1 000,00
Délibération du 12/12/2016 – Mode de gestion par affermage				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de communes de la brie nangissienne	01/01/2006	Fiscalité professionnelle unique	0,00
Autres organismes de regroupement			
SIVOS	30/05/1997	Sans fiscalité propre	60 037,09
SICPAN	24/08/2004	Sans fiscalité propre	207 880,90

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 748 379,30	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 218 379,30	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 210 600,30	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	7 779,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		530 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	530 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 748 379,30	746 791,19	0,00	2 495 170,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 227 000,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		22 000,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	22 000,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 205 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	150 000,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	15 000,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 500,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	160 000,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	79 500,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	35 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	750 000,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 227 000,00	1 146 789,04	6 164 737,38	0,00	8 538 526,42

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 495 170,49
Ressources propres disponibles	IV 8 538 526,42
Solde	V = IV – II (8) 6 043 355,93

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

DESIGNATION DES SERVICES	Date de création	Date de Délibération
CULTURE	01/01/2023	22/09/2022
SAINT ANTOINE	01/01/2023	22/09/2022

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
 Date de télétransmission : 18/04/2023
 Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20230418-2023-AVRIL-034-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023